



**Analyse des allocations
(décaissements) des Partenaires
Techniques et Financiers en faveur des
interventions spécifiques et sensibles à
la nutrition, au BURKINA FASO,
en 2014 et 2015**

Rapport Final définitif

NOVEMBRE 2016



Email : contact@amdbf.com ; Site web : www.amdbf.com

Tel : (+226) 25 36 99 76 / 75 01 30 08

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	ii
LISTE DES TABLEAUX	iii
LISTE DES GRAPHIQUES	iv
SIGLES & Abréviations	v
RESUME EXECUTIF	vii
1. Introduction générale	1
1.1. Contexte de la mission	1
1.2. Objectifs et résultats attendus.....	2
1.3. Structuration de la suite du rapport	3
2. Champ de la revue et approche méthodologique	4
2.1. Partenaires techniques et financiers concernés par la revue.....	4
2.2. Revue méthodologique	4
2.3. Méthode d'estimation des décaissements en faveur de la nutrition	6
2.4. Cadre de collecte et d'analyse des données.....	8
2.5. Difficultés rencontrées	9
3. Décaissements des PTF en faveur de la nutrition	11
3.1. Décaissements globaux des PTF en faveur de la nutrition.....	11
3.2. Décaissements des PTF par type d'intervention.....	13
3.3. Décaissements par type de PTF.....	15
4. Conclusion et recommandations	18
4.1. Conclusion générale	18
4.2. Recommandations	20
Références bibliographiques	23
Annexes	I

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Domaines d'analyse	8
Tableau 2 : Décaissement des PTF par tête, en pourcentage du budget de l'Etat et du PIB	13
Tableau 3 : Décaissements par type de PTF en fonction des secteurs du CCRN	17

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Décaissement annuel global des PTF en faveur de la nutrition	12
Graphique 2 : Répartition par secteur du CCRN des décaissements annuels global en faveur de la nutrition.....	13
Graphique 3 : Répartition des décaissements des PTF par type d'intervention au profit de la nutrition en 2014 et 2015.....	14
Graphique 4 : Répartition des décaissements par type de PTF en 2014 et 2015.....	16

SIGLES & ABBREVIATIONS

ACDI	: Agence Canadienne pour le Développement International
ACF	: Action Contre la Faim
ADDI	: Agence Danoise pour le Développement International
AFD	: Agence Française de Développement
AID	: Association Internationale de Développement
AMD	: Associés en Management Public et Développement
ASDI	: Agence suédoise de coopération internationale au développement
BADEA	: Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BID	: Banque Islamique de Développement
BOAD	: Banque Ouest-Africaine de Développement
CCRN	: Cadre Commun des Résultats de Nutrition
CIRAD	: Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CRS	: Catholic Relief Services
DG COOP	: Direction Générale de la Coopération
DSONG	: Direction du Suivi des Organisations Non Gouvernementales
ECHO	: Service d'Aide Humanitaire et de Protection Civile de la Commission Européenne
FAD	: Fonds Africain de Développement
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FNUAP	: Fond des Nations Unies pour la Population
GIZ	: Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
HKI	: Helen Keller International
LWR	: Lutheran World Relief
MMI	: Medicus Mundi Italie
OCADES	: Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
Oxfam Intermon	: Oxford Committee for Famine Relief -Intermon
Oxfam Québec	: Oxford Committee for Famine Relief- Québec
PADS	: Programme d'Appui du Développement Sanitaire
PAM	: Programme Alimentaire Mondial
PN-AEPA	: Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement

PTF	: Partenaire Technique et Financier
RDC	: République Démocratique du Congo
RESONUT	: Réseau de la Société Civile pour la Nutrition
SUN	: Scaling Up Nutrition
UNFPA	: Fonds des Nations Unies pour la Population
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
UE	: Union Européenne
USAID	: United States Agency for International Development

«L'analyse des allocations budgétaires des partenaires techniques et financiers (PTF) en faveur des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition au Burkina Faso en 2014 et 2015 » a été une étude commanditée par le Réseau de la Société civile pour la Nutrition (RESONUT), présidé par l'ONG humanitaire Action Contre la Faim (ACF), Mission Burkina Faso.

Cette étude est destinée à alimenter le Plaidoyer, à travers un dialogue avec les PTF, sur les manières d'augmenter les ressources en faveur de nutrition.

Dans cette dynamique, le présent rapport a pour objectif général d'analyser les allocations/décaissements des PTF aux interventions sensibles et spécifiques à la nutrition au Burkina Faso, telles que définies par la revue *Lancet* de 2013.

Les premiers travaux de cette étude ont démarré en juin 2016. Un atelier de cadrage et d'amendement de la méthodologie s'est tenu à la fin du mois de juillet 2016 avec le comité de suivi de l'étude.

Par la suite, des outils de collecte de données, validés par le comité technique de suivi de l'étude, ont servi à la collecte de données auprès de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP) et des PTF.

La méthodologie d'estimation des décaissements des PTF proposée par la mission s'est inspirée de la méthodologie révisée du SUN à trois étapes : (i) identification, (ii) classification et (iii) pondération (Fracassi et Picanyol, 2016). L'identification et la classification des projets et programmes ont été facilitées par l'existence au Burkina Faso d'un Cadre Commun des Résultats de la Nutrition (CCRN). Ce cadre a permis de lister un total de 21 interventions sensibles et 5 interventions spécifiques à la nutrition.

Par contre, la méthodologie proposée par la mission se distingue de celle du SUN à l'étape de la pondération dans la mesure où le poids associé à chaque type d'intervention pro-nutrition a été déterminé en deux (2) étapes : la première s'est déroulée lors des entretiens individuels et la seconde dans le cadre d'un atelier ayant réuni des spécialistes des questions de nutrition et des thématiques connexes. La mission a ainsi déterminé et appliqué une échelle de pondération légèrement

différente de celle proposée par le SUN et qui a l'avantage d'être spécifique au Burkina Faso. En effet, une révision a été faite sur la méthode de détermination des coefficients de pondération (CP) qui mesurent la contribution des projets et programmes à la nutrition. Elle était nécessaire au regard de la difficulté à laquelle était confrontée la plupart des personnes ressources (PTF, coordonnateurs de projets/programmes) pour estimer ces coefficients de pondération (CP).

Cette révision a consisté en une décomposition du CP en deux taux (CP1 et CP2). Le premier coefficient (CP1) a été déterminé lors des entretiens individuels ou calculé à partir des données reçues des PTF. Il donne la part du budget d'un projet/programme des PTF consacrée à une intervention donnée du CCRN.

Le second coefficient (CP2) mesure la contribution en termes d'impact d'une intervention donnée du CCRN à la nutrition. Il a été déterminé le 25 juillet 2016 au cours d'un atelier par une trentaine d'acteurs exerçant non seulement dans le domaine de la nutrition mais aussi dans d'autres secteurs liés à la nutrition (santé, eau et assainissement, agriculture, éducation et protection sociale) et issus des ministères, de la société civile et des PTF. Deux groupes de travail ont été formés à cet effet. La répartition des participants était faite de sorte à disposer de groupes hétérogènes (avoir au sein de chaque groupe au moins un participant provenant des secteurs contribuant à la nutrition).

Les principaux résultats suivants peuvent être tirés de l'étude :

- Globalement, les décaissements des PTF au profit de la nutrition s'élèvent à plus de 56,36 milliards de F CFA en 2014 et de 69,30 milliards de F CFA en 2015 soit une hausse d'environ 23% entre 2014 et 2015 et un total de plus de 125,67 milliards de F CFA sur la période 2014-2015 ;
- La part des PTF dans les ressources globales en faveur de la nutrition au Burkina Faso a connu une hausse de six (06) points de pourcentage sur la période 2014-2015. Elle est passée de 87% en 2014 à 93% en 2015. Quant au gouvernement, sa contribution aux dépenses de nutrition au Burkina Faso a cependant chuté de 13% en 2014 à 7% en 2015 ;
- Ces décaissements des PTF en faveur de la nutrition représentaient respectivement 3,04% et 3,98% du budget de l'Etat en 2014 et 2015. Sur la période 2014-2015, le montant du décaissement annuel global par tête est

passé de 3 152,51 FCFA à 3 660,74 FCFA, soit un accroissement de 16% environ ;

- Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso étaient orientés principalement vers les secteurs Nutrition, Eau, hygiène & assainissement et Santé. Parmi les six (6) secteurs du CCRN, le secteur Nutrition a bénéficié, sur la période 2014-2015, du montant le plus élevé soit plus de 25,66 milliards de FCFA en 2015 ;
- Sur la période 2014-2015, les décaissements des PTF aux interventions sensibles à la nutrition sont plus importants que ceux spécifiques. Ainsi, même si les montants décaissés en 2015 pour les interventions spécifiques se sont plus accrus (46%) par rapport à ceux de 2014, les décaissements en faveur des interventions sensibles ont représenté plus de 63% des décaissements globaux sur la période ;
- Avec plus de 34,48 milliards de FCFA soit 61% des décaissements globaux, les partenaires multilatéraux apparaissent comme les PTF décaissant le plus de ressources en faveur de la nutrition au Burkina Faso en 2014. Ils sont relayés par les partenaires bilatéraux qui ont décaissé en 2015 près de 52% des fonds en faveur de la nutrition alors que la contribution des ONG/fondations représentait un peu plus de 3% la même année ;
- Seulement 1% et 2% (en 2014 et 2015) des décaissements des Bilatéraux en faveur de la nutrition étaient dédiés à financer des projets/programmes touchant les interventions du secteur de la Protection sociale ;
- Moins de 1% (en 2014 et 2015), des décaissements des Multilatéraux en faveur de la nutrition étaient dédiés à financer des projets/programmes touchant les interventions du secteur de l'Education.

Afin d'accroître les décaissements des PTF en faveur de la nutrition et d'améliorer l'état nutritionnel des populations, la mission formule les recommandations suivantes :

- Mener une étude sous régionale Afrique de l'Ouest afin d'affiner davantage la méthodologie proposée par la présente mission (la rendre applicable dans tous les pays membres du mouvement SUN) ;
- Faire un plaidoyer auprès des PTF pour l'appropriation du CCRN (comprendre et pouvoir loger les différents projets/programmes) et leur disponibilité à transmettre les données financières ;

- Renforcer la dynamique de plaidoyer autour de la nutrition afin d'accroître les décaissements des PTF pour la nutrition ;
- Renforcer le plaidoyer auprès des PTF afin qu'ils augmentent davantage leurs décaissements en faveur des interventions spécifiques ;
- Mener annuellement des études de revue des décaissements des PTF en faveur de la nutrition pour apprécier l'évolution des décaissements effectués ;
- Faire du plaidoyer auprès des Bilatéraux pour qu'ils rehaussent leurs décaissements en faveur des interventions du secteur de la Protection sociale ;
- Faire du plaidoyer auprès des Multilatéraux pour qu'ils rehaussent leurs décaissements en faveur des interventions du secteur de l'Education ;
- Veiller à bien circonscrire le chronogramme des études ultérieures ;
- Accorder pour des études similaires des ressources conséquentes (financières et temporelles) à la mission.

1. INTRODUCTION GENERALE

1.1. Contexte de la mission

La réduction de la malnutrition est reconnue comme une priorité mondiale consacrée par la cible 1.C de l'objectif 1 du millénaire pour le développement et inscrit comme un des Objectifs clés du Développement Durable (ODD). Cependant, malgré un engagement mondial soutenu, les avancées sur la voie de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), en particulier la réduction de la malnutrition, restent en-deçà des attentes. En effet, le rapport révisé de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) sur la situation globale en matière de nutrition, indiquait en 2014 qu'un tiers (1/3) des enfants des pays en développement, soit 171 millions d'enfants de moins de 5 ans, demeurent touchés par la dénutrition et/ou par un retard de croissance. De plus, les carences en calcium et en fer contribuent considérablement encore à la mortalité maternelle.

Au Burkina Faso comme dans la plupart des pays sahéliens, la malnutrition est un problème préoccupant. En réponse à cela, le gouvernement s'est engagé au plan national et international depuis une décennie déjà avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers (PTF) à renforcer les interventions capables de contribuer à la mitigation du problème dans le secteur de la santé et en particulier au niveau du sous-secteur nutrition.

Sur le plan national, plusieurs actions ont été initiées dont (i) l'élaboration d'un plan national pour la nutrition en 2001, (ii) l'adoption d'une stratégie nationale de sécurité alimentaire en 2002, (iii) la mise en œuvre du plan d'actions du système d'information sur la sécurité alimentaire en 2004, (iv) l'élaboration d'une politique nationale de nutrition en 2007 et, enfin, (v) la mise en place d'un Conseil National de Concertation en Nutrition (CNCN) en 2007.

Sur le plan international, le Burkina Faso a souscrit à divers engagements internationaux parmi lesquels trois (3) retiennent l'attention. Il s'agit notamment de 1) *la Déclaration d'Abuja* en avril 2001 stipulant qu'au moins 15% du budget de l'Etat soit consacré à la santé ; 2) l'adhésion au *Mouvement SUN* « Scaling Up Nutrition » ou « renforcement de la nutrition » en juin 2011 et, enfin, 3) le renforcement de la lutte contre la malnutrition chronique et aigüe, la promotion de l'allaitement maternel exclusif et l'intégration de la société civile comme partie

prenante dans la lutte contre la malnutrition lors du sommet mondial de la nutrition pour la croissance en juin 2013. Cette intégration s'est concrétisée par la mise en place du Réseau de la Société civile pour la Nutrition (RESONUT) en décembre 2014 ; réseau qui regroupe aujourd'hui 31 organisations civiles réparties dans les treize (13) régions du Burkina Faso et dont la présidence est assurée par ACF.

L'amélioration du plaidoyer pour une lutte efficace contre la malnutrition exige une connaissance des investissements faits en réponse au problème. L'analyse des dépenses et des allocations faites dans la lutte contre la malnutrition pourrait indiquer les besoins ou non en financements supplémentaires pour mieux avancer dans cette lutte. Toutefois, pour le Burkina Faso, il n'existe pas de données sur les investissements faits dans le cadre de la lutte contre la malnutrition en 2014 et 2015. C'est pourquoi, le RESONUT a sollicité les expertises du cabinet d'études Associés en Management public et Développement (AMD) pour une analyse des appuis annuels (2014 et 2015) des PTF en faveur de la nutrition.

1.2. Objectifs et résultats attendus

L'objectif de cette étude est d'analyser les fonds alloués par les PTF à la fois aux interventions sensibles et spécifiques à la nutrition, telles que définies par la revue Lancet de 2013.

Il s'agit spécifiquement pour les années 2014 et 2015 de :

- déterminer le niveau et la composition des allocations budgétaires des PTF consacrées aux interventions spécifiques et sensibles à la nutrition ;
- déterminer le niveau moyen des allocations par individu de la population cible.

Au terme de cette étude, les indicateurs de résultats suivants seront connus pour les années 2014 et 2015 :

- le niveau et la composition des allocations budgétaires des PTF consacrées aux interventions spécifiques et sensibles ;
- le niveau moyen des allocations par individu de la population cible.

Pour la suite du rapport, la terminologie « **décaissement** » est utilisée en lieu et place « d'allocation » car elle est la plus appropriée.

1.3. Structuration de la suite du rapport

La suite du rapport s'articule autour de trois (03) sections. La première présente le champ de la revue et l'approche méthodologique. La deuxième section est dédiée à l'analyse des décaissements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso en 2014 et 2015. La dernière section tire les conclusions et formule des recommandations pour optimiser l'estimation des fonds consacrés à la nutrition.

2. CHAMP DE LA REVUE ET APPROCHE METHODOLOGIQUE

Cette section fait la synthèse de la démarche d'identification du canal de financement extérieur de la nutrition. Partant d'une critique des méthodes d'estimation des décaissements dédiés aux interventions spécifiques et sensibles à la nutrition, une méthode alternative d'estimation des décaissements en faveur de la nutrition a été proposée. Le cadre de collecte et d'analyse des données ainsi que les difficultés rencontrées y sont également présentés.

2.1. Partenaires techniques et financiers concernés par la revue

Pour identifier les PTF sous revue, la mission part de l'examen de la notion de l'aide au développement. De cette analyse, il ressort que l'aide au développement provient essentiellement des bilatéraux, des multilatéraux et des Organisations Non Gouvernementales (ONG)/Fondations.

Le donateur d'une aide au développement peut être un pays ou un groupe de pays formant une communauté (Union européenne), une entité publique ou privée d'un pays, ou encore une organisation internationale (FMI, Banque Mondiale, etc.). L'aide au développement peut également provenir d'une entité interne d'un pays.

Parmi ces donateurs, certains peuvent, en plus de la fonction de donateur ou bailleur, jouer le rôle d'agences d'exécution de certaines ressources spécifiques. Toute chose qui peut poser un problème de double comptabilisation. Pour éviter ce biais, la mission a procédé à une triangulation des données collectées. Elle a consisté à recouper les informations collectées auprès des donateurs, des agences d'exécution (ONG) ou auprès des projets et programmes de développement.

2.2. Revue méthodologique

La problématique de l'estimation des ressources en faveur de la nutrition est au cœur des débats actuels sur le suivi du financement de la nutrition. En effet, la méthodologie SUN actuellement utilisée est fortement décriée.

La méthodologie SUN s'articule autour de trois (03) étapes à savoir :

- (i) **Identification** : Il s'agit d'identifier les rubriques budgétaires pertinentes (par exemple des programmes ou départements) sur la base du plan national de nutrition (le cas échéant) et à travers une recherche par termes clés.

L'existence d'un cadre commun de résultats peut aider efficacement les secteurs à décider des rubriques budgétaires à inclure ou non.

- (ii) **Classification** : Évaluer si les programmes / départements identifiés relèvent de la catégorie des investissements « contribuant à la nutrition » ou « spécifiques à la nutrition ». Les rubriques budgétaires « spécifiques à la nutrition » seraient celles qui reflètent un service ou programme de nutrition ou une intervention nutritionnelle. Pour être considérée comme « contribuant à la nutrition », une rubrique budgétaire doit inclure un programme qui s'attaque aux causes sous-jacentes de la malnutrition et qui bénéficie aux populations les plus vulnérables dont les enfants et les femmes en particulier.
- (iii) **Pondération** : Attribuer un poids c'est-à-dire le pourcentage du budget alloué à la nutrition. Ce pourcentage devrait être basé sur la classification (Étape 2), mais aussi sur un appel de jugement par des experts nationaux. Dans la forme la plus simple, les pays peuvent choisir d'affecter 100 % du programme dans le cas des rubriques budgétaires qui ont été classées comme « spécifiques à la nutrition », tandis qu'un pourcentage raisonnable décidé par les parties prenantes (par exemple 25 %) seraient alloués dans le cas des rubriques budgétaires qui ont été classées dans la catégorie « contribuant à la nutrition ».

La principale insuffisance de l'approche en trois étapes du Mouvement SUN se situe au niveau de l'étape 3, celle de la pondération. En effet, les coefficients de pondération de 25% et 100% ne font pas l'unanimité.

En guise d'exemple, en 2015, la moitié des pays membres du Mouvement SUN est passée par l'étape 3, en utilisant différents types de systèmes de pondération :

- Méthode 1 : Un système de pondération double basé sur la méthodologie des donateurs (100 % plus élevé, 25 % plus bas) ;
- Méthode 2 : Un système quadruple (100 %, 75 %, 50 % et 25 %) ;
- Méthode 3 : une gamme (100 % plus élevé et 1 % plus bas).

En outre, quelques pays appliquent également une pondération à des décaissements spécifiques à la nutrition.

Cette diversité de coefficients de pondération s'explique par le fait que la nutrition ne correspond pas à un secteur budgétairement bien circonscrit (à l'exemple de

l'éducation nationale et de l'environnement contenus dans le CID). De fait, les décaissements consacrés à la nutrition ne peuvent pas être tracés par la seule dotation accordée à une direction ou un ministère donné.

2.3. Méthode d'estimation des décaissements en faveur de la nutrition

La méthode proposée par la mission s'inspire de l'approche en trois étapes (identification, classification et pondération) du SUN (Patrizia Fracassi et Clara Picanyol, février 2016).

Tout d'abord, l'identification et la classification des projets et programmes ont été facilitées par l'existence au Burkina Faso d'un Cadre Commun des Résultats de la Nutrition (CCRN). Ce cadre a permis de lister un total de 21 interventions sensibles et 5 interventions spécifiques à la nutrition (voir annexe 1).

Par la suite, la mission s'est heurtée à l'impossibilité d'obtenir les éléments de pondération pour le calcul des décaissements de la nutrition. En effet, au cœur de cette troisième étape de pondération, s'est posée la difficulté de détermination, par les acteurs, du coefficient de pondération au niveau de chaque ligne budgétaire. Ce coefficient exprime la contribution en termes d'impact de l'intervention à l'amélioration de l'état nutritionnel. C'est aussi le pourcentage du budget du projet/programme alloué à la nutrition. Pour les interventions dites spécifiques à la nutrition, le coefficient de 100% est affecté à la ligne budgétaire associée. Par contre, pour les interventions sensibles, le coefficient de pondération est compris entre 0 et 100%.

Face aux difficultés de détermination des coefficients de pondération par ces acteurs (PTF, coordonnateurs de projets/programmes), la mission a opté de décomposer le coefficient de pondération en un produit de deux coefficients (CP1 et CP2).

Le premier coefficient de pondération (CP1) donne pour chaque projet et programme la part des ressources consacrées à l'intervention du Cadre Commun des Résultats de Nutrition (CCRN). Ce coefficient a été déterminé lors des entretiens individuels conduits par la mission. Le second coefficient de pondération (CP2) mesure pour chacune des 21 interventions sensibles du CCRN, la contribution de chacune d'entre elles en termes d'impact à l'amélioration de la nutrition.

Ces coefficients de contribution des interventions sensibles du CCRN à la nutrition ont été estimés lors d'un atelier réunissant une équipe de nutritionnistes issue de l'administration publique, des OSC et des PTF, le 25 juillet 2016 (voir annexe). Ces acteurs sont des personnes ressources issues des six (06) secteurs clés du CCRN à savoir la sécurité alimentaire, l'eau/hygiène/assainissement, la protection sociale, l'éducation, la santé et la nutrition.

La démarche adoptée par la mission a été hautement participative. Les acteurs conviés à l'atelier ont été répartis en deux (02) groupes comprenant chacun au moins un acteur clé des secteurs concernés. Les résultats montrent qu'à partir d'hypothèses différentes, les deux (2) groupes de l'atelier ont proposé des coefficients de pondération (CP2) différents. Les critères de détermination et les résultats des travaux des deux (2) groupes sont présentés à l'annexe 2.

La nécessité de reproductibilité de la méthodologie souhaitée par le SUN pour les études similaires à venir a inspiré les experts à ne pas privilégier les hypothèses de travail liés aux insuffisances de passage à l'échelle des projets et programmes, aux zones d'intervention, aux cibles des projets et programmes, à la période d'études, aux insuffisances organisationnelles et institutionnelles des acteurs qui ont été retenues par le groupe 1. Ainsi, les coefficients du groupe 2, basé sur l'hypothèse de contribution théorique des interventions du CCRN à l'amélioration de l'état nutritionnel, ont été retenus. Toutefois, est présentée à l'annexe 3 une analyse comparative des décaissements des PTF en faveur de la nutrition à partir des coefficients proposés par les deux groupes ainsi que ceux de la méthodologie SUN (100% affecté aux projets et programmes spécifiques et 25% affecté aux projets et programmes sensibles).

Enfin, la mission a effectué la correction de certains coefficients CP2 pour les interventions sensibles à la nutrition. L'hypothèse de cette correction est que, étant donné que l'amélioration de l'état nutritionnel n'est pas la fonction première d'une intervention dite sensible à la nutrition, sa contribution à la nutrition ne peut excéder 50%. Par exemple, l'intervention « Financement des AGR » a pour fonction principale d'accroître le revenu du bénéficiaire et non d'améliorer son état nutritionnel car il pourrait utiliser son bénéfice à d'autres fins. De même, l'intervention « prévention et traitement du paludisme » a une fonction principale qui est de guérir le patient d'une maladie et non améliorer son état nutritionnel. Dès lors, les coefficients de

pondération CP2 des interventions sensibles supérieurs à 50%, ont été ramenés à 49%.

2.4. Cadre de collecte et d'analyse des données

La présente étude s'articule autour de trois (03) domaines d'analyse. Il s'agit du niveau global, de la composition et du niveau proportionnel des fonds consentis par les PTF en faveur de la nutrition en 2014 et 2015. Ils sont résumés dans le tableau 1.

Tableau 1 : Domaines d'analyse

Domaines	Objectifs
1. Niveau global des fonds consentis par les PTF en faveur de la nutrition en 2014 et 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer et analyser le niveau global des fonds consentis par les PTF en faveur de la nutrition en 2014 et 2015
2. Composition des fonds consentis par les PTF en faveur de la nutrition en 2014 et 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer et analyser le niveau des fonds dédiés par les PTF aux interventions spécifiques à la nutrition et aux interventions sensibles à la nutrition en 2014 et 2015 ▪ Evaluer et analyser le niveau des fonds consentis par les PTF par secteurs du CCRN en faveur de la nutrition en 2014 et 2015 ▪ Evaluer et analyser le niveau des fonds consentis par type de partenaire (bilatéraux, multilatéraux, ONG/Fondations) en faveur de la nutrition en 2014 et 2015
3. Niveau des fonds consentis par les PTF en faveur de la nutrition par tête, par enfant malnutri, en proportion du budget de l'Etat et du PIB en 2014 et 2015	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer et analyser le niveau des fonds globaux consentis par les PTF en faveur de la nutrition par tête, en proportion du budget de l'Etat et du PIB en 2014 et 2015 • Déterminer et analyser le niveau des fonds consentis par les PTF par enfant malnutri en 2014 et 2015

Source : Auteur à partir des TDR

La collecte de données s'est faite à l'aide de trois questionnaires structurés et adaptés pour les besoins de l'étude. Ces outils de collecte qui ont été administrés par l'équipe de mission comprennent :

- (i) Un guide d'entretien pour l'identification, la classification des projets/programmes et la détermination du premier coefficient de pondération (CP1) auprès des acteurs sectoriels identifiés par le CCRN comme responsables des différentes interventions du CCRN,

- (ii) Une fiche de détermination du deuxième coefficient de pondération (CP2) auprès de personnes ressources sur les questions nutritionnelles au niveau des différents secteurs du CCRN,
- (iii) Un canevas de collecte de données auprès des PTF (donateurs, agences d'exécution, projets/programmes).

Pour évaluer le financement de la nutrition par les PTF, la mission a utilisé deux (02) sources de données :

- Partenaires Techniques et Financiers,
- Rapports annuels de la Direction Générale de la Coopération (DGCOOP).

Certaines données des PTF obtenues auprès de la Direction du Suivi des ONG (DSONG) ont facilité la compilation des données par quelques ONG. La période sous revue couvre les années 2014 et 2015.

2.5. Difficultés rencontrées

La mission a rencontré des difficultés dans la conduite de l'étude particulièrement au niveau de la collecte des données et de la méthodologie.

Tout d'abord, plusieurs acteurs n'ont pas pu estimer les taux d'impact des projets/programmes sur la nutrition (coefficients initiaux de pondération (CP)) c'est-à-dire le pourcentage du budget des projets/programmes alloué à la nutrition. Dans les guides d'entretien présentés à ces acteurs, les projets/programmes devaient être logés en fonction des interventions du CCRN. Cette détermination des coefficients n'est pas évidente en raison de la longueur du chemin d'influence et faute souvent de connaissance des questions de nutrition ou d'informations suffisantes sur le CCRN. La mission a pu surmonter cette difficulté en décomposant le CP en deux (CP1 et CP2).

Par la suite, la mission s'est heurtée à des contraintes de ressources, notamment temporelles et financières. Pour une étude d'une telle envergure, le temps de travail et les possibilités logistiques accordés à la mission étaient insuffisants eu égard à la nature de l'étude (méthodologie à mettre en œuvre, envergure nationale, nombre élevé de PTF à consulter, quantité de données à collecter et à traiter, méthodologie à déployer, etc.). En réalité, malgré l'expérience acquise dans l'exercice des revues et des enquêtes de traçabilité des dépenses, la mission estime que les enjeux posés

par les spécificités du secteur de la nutrition et les limites de la méthodologie jusque-là en vigueur commandaient une étude d'une plus longue durée avec plus de ressources logistiques.

3. DECAISSEMENTS DES PTF EN FAVEUR DE LA NUTRITION

Dans cette section, sont analysés les décaissements des PTF en faveur des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition au Burkina Faso pour les années 2014 et 2015. Ces données renseignent sur les montants globaux débloqués par les Partenaires Techniques et Financiers dans le cadre des projets et programmes au Burkina Faso.

Les décaissements par habitant, en pourcentage du budget national et du produit intérieur brut (PIB) y sont également analysés afin d'apprécier l'effort des partenaires bilatéraux, multilatéraux et des ONG/fondations dans l'amélioration de l'état nutritionnel de la population burkinabé.

3.1. Décaissements globaux des PTF en faveur de la nutrition

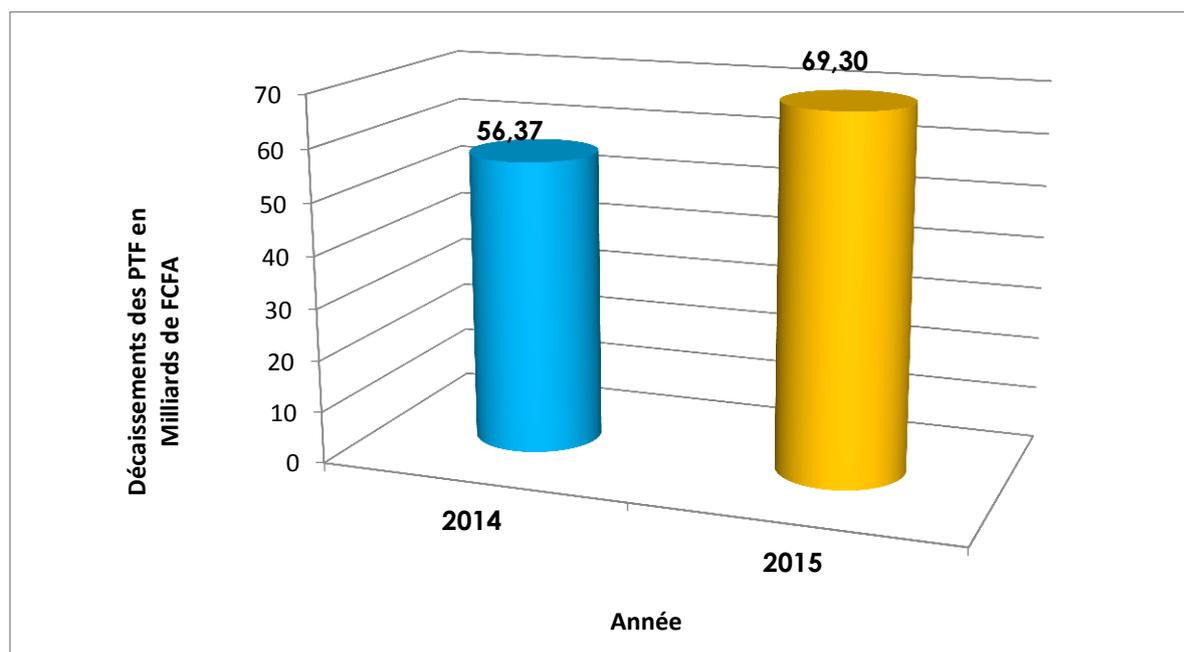
Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont décaissé en moyenne annuellement 62 836 054 432 de FCFA sur la période 2014-2015 pour financer des projets/programmes en faveur de la nutrition au Burkina Faso.

En effet, comme l'indique le graphique 1, les décaissements annuels des PTF en faveur de la nutrition ont connu une hausse d'environ 23% entre 2014 et 2015, passant de 56,36 milliards de FCFA en 2014 à 69,30 milliards de FCFA en 2015.

En outre, la part des PTF dans les ressources globales¹ en faveur de la nutrition au Burkina Faso a connu une hausse de six (06) points de pourcentage sur la période 2014-2015. Elle est passée de 87% en 2014 à 93% en 2015 (annexe 4). Quant au gouvernement, sa contribution aux dépenses de nutrition au Burkina Faso est passée de 13% en 2014 à 7% en 2015 (annexe 4). Cette chute de la contribution du gouvernement suite à la baisse de ses décaissements (allocations) en faveur de la nutrition sur la période serait due à la baisse générale du budget de l'Etat en 2015 du fait de l'insurrection populaire et de ses conséquences économiques (RESONUT Burkina Faso, 2016).

¹ Ressources globales = décaissements globaux des PTF + dépenses globales du Gouvernement

Graphique 1 : Décaissement annuel global des PTF en faveur de la nutrition



Source : Auteur à partir des données de la DGCOOP et des PTF

En rapportant ces montants de décaissements des PTF en faveur de la nutrition à certains indicateurs démographique et économique du Burkina Faso, il ressort que la contribution des PTF est non négligeable. En effet, considérant la population du Burkina Faso en 2014² et en 2015 (respectivement 17 880 386 et 18 931 686 habitants) sur la période 2014-2015, le montant du décaissement annuel global par tête est passé de 3 152,51³ FCFA à 3 660,74 FCFA, soit un accroissement de 16% environ (Tableau 2).

En outre, comme l'illustre le tableau 2, les décaissements globaux des PTF en faveur de la nutrition ont représenté respectivement 3,04% et 3,98% du budget de l'Etat en 2014 et 2015, soient 0,91% et 1,06% du Produit Intérieur Brut⁴ (PIB).

² INSD (2016)

³ Rapport des décaissements globaux des PTF en faveur de la nutrition sur la population totale

⁴ INSD (2016), Tableau de bord économique

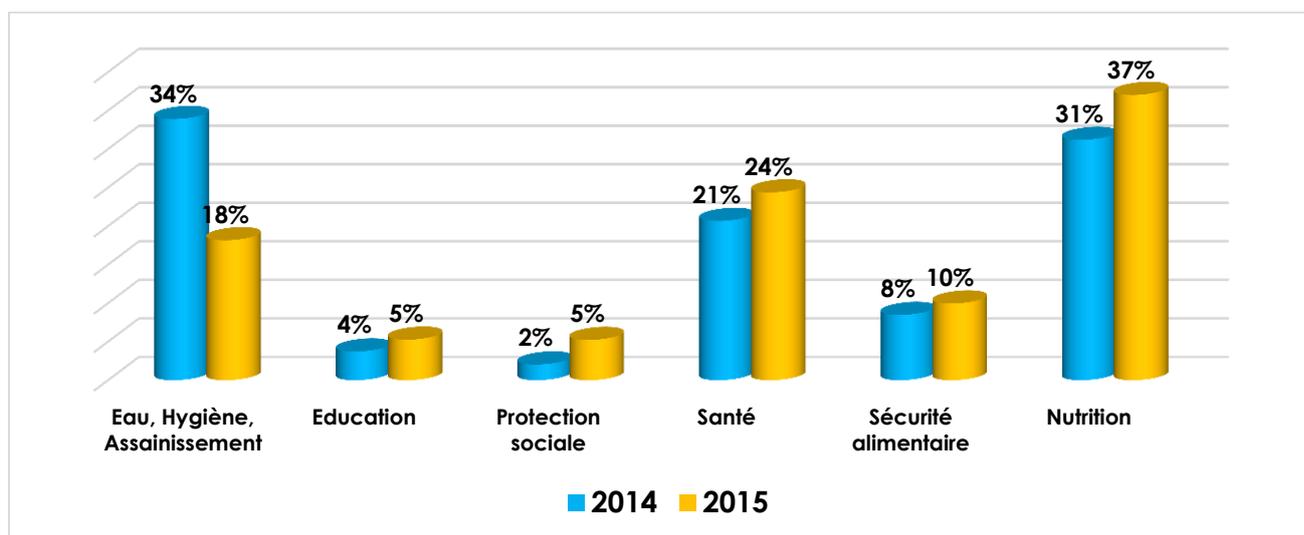
Tableau 2 : Décaissement des PTF par tête, en pourcentage du budget de l'Etat et du PIB

Indicateur	2014	2015
Décaissement annuel global par tête (en FCFA)	3 152,51	3 660,74
Décaissement annuel global en % du Budget global de l'Etat	3,04%	3,98%
Décaissement annuel global en % du PIB	0,91%	1,06%

Source : Auteur à partir des données de la DGCOOP et des PTF

Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso sur la période 2014-2015 sont principalement passés par le canal des secteurs Nutrition ; Eau, hygiène & assainissement et Santé tels que définis par le Cadre Commun des Résultats de Nutrition (CCRN). En effet, sur les 56 368 085 835 FCFA décaissés en 2014 par les PTF, 19 111 032 125 FCFA, soit 34% des ressources ont servi à financer des projets dans le secteur Eau, hygiène & assainissement. Toutefois, ce secteur a perdu la moitié de son poids en 2015 où il ne représente plus que 18% des décaissements des PTF en faveur de la nutrition. Ainsi outre le secteur Eau, hygiène & assainissement, les autres secteurs du CCRN ont vu s'accroître leurs parts dans les décaissements globaux des PTF en 2015. Les secteurs Education et Protection sociale ont reçu respectivement 4% et 2% des décaissements des PTF en 2014 (Graphique 2).

Graphique 2 : Répartition par secteur du CCRN des décaissements annuels globaux en faveur de la nutrition



Source : Auteur à partir des données de la DGCOOP et des PTF

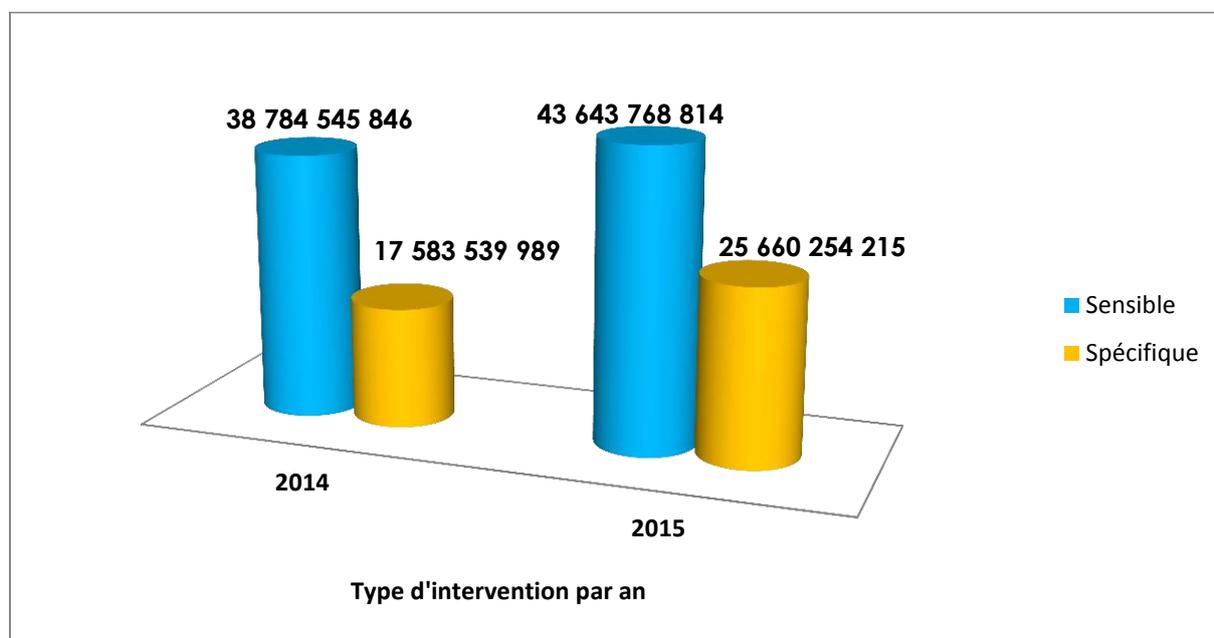
3.2. Décaissements des PTF par type d'intervention

Sur les 56,36 milliards de FCFA décaissés par les PTF au profit de la nutrition au Burkina Faso en 2014, plus de 38,78 milliards de FCFA portaient sur des interventions sensibles

à la nutrition contre environ 17,58 milliards de FCFA pour les interventions spécifiques soit 31% des décaissements en 2014 (cf. graphique 3). Ainsi, les résultats indiquent que les PTF ont décaissé deux fois plus de ressources au titre des interventions sensibles à la nutrition qu'ils en ont fait pour les interventions spécifiques.

En 2015, l'écart entre les décaissements des interventions spécifiques et ceux des interventions sensibles a diminué de plus de trois (3) milliards par rapport aux données de 2014 soit 15% de réduction. Les décaissements au titre des interventions spécifiques représentaient alors 37% des décaissements des PTF en 2015 soit plus de 25,66 milliards de FCFA en valeur contre 43,64 milliards de FCFA en direction des interventions sensibles.

Graphique 3 : Répartition des décaissements des PTF par type d'intervention au profit de la nutrition en 2014 et 2015



Source : Auteur à partir des données de la DGCOOP et des PTF

Par ailleurs, l'augmentation des décaissements des PTF au profit des interventions spécifiques est plus importante que celle concernant les interventions sensibles. En effet, entre 2014 et 2015, les montants spécifiquement consacrés à la nutrition se sont accrus de près de la moitié de leur valeur soit 46% alors que les sommes dédiées aux interventions sensibles n'ont augmenté que de 13%.

De plus, cette augmentation des décaissements des PTF pour les interventions spécifiques s'est accompagnée également d'une hausse de leurs décaissements par enfant malnutri. En effet en 2015, les PTF ont décaissé par enfant atteint de

malnutrition aigüe (MA) et chronique (MC)⁵ 50 991 FCFA⁶ contre 32 698 FCFA en 2014 soit une hausse de 56%. C'est donc dire qu'en 2015, les PTF ont été plus sensibles aux questions relatives à la nutrition à travers l'intensification de leurs interventions spécifiques à la nutrition en termes financiers. Dès lors, pour les années à venir, la dynamique de plaidoyer autour de la nutrition peut être renforcée afin d'accroître les décaissements des PTF pour la nutrition. En effet, entre 2008 et 2011, les bailleurs ont augmenté officiellement l'aide au développement pour la nutrition de base de plus de 60 % et ce, malgré un climat financier des plus difficiles.

De façon générale, on remarque que les décaissements des PTF pour les interventions sensibles à la nutrition excèdent ceux portant sur les interventions spécifiques sur la période 2014-2015. Ces résultats confirment le constat de Gueye (2015) au sujet de la prépondérance des décaissements dédiés aux interventions sensibles sur ceux spécifiques au Burkina Faso tout comme dans plusieurs autres pays de l'Afrique sub-Saharienne à savoir le Burundi, la Côte d'Ivoire et la République Démocratique du Congo (RDC).

3.3. Décaissements par type de PTF

Dans cette sous-section, il est fait cas des décaissements par type de PTF identifiés par la mission avant de présenter pour chaque type de PTF, les montants consacrés aux différents secteurs du CCRN.

3.3.1. Décaissements globaux par type de PTF

Au Burkina Faso, différents partenaires techniques et financiers interviennent en faveur de la nutrition. Il s'agit notamment des partenaires multilatéraux, des partenaires bilatéraux et des ONG/fondations. La liste des PTF pris en compte dans cette étude figure à l'annexe 5. L'analyse des données collectées montre clairement que les décaissements au profit de la nutrition varient considérablement d'un type de PTF à l'autre (graphique 4). Avec plus de 34,48 milliards de FCFA, les partenaires multilatéraux apparaissent comme les PTF décaissant le plus de ressources en faveur de la nutrition au Burkina Faso en 2014. Ils sont suivis des bilatéraux qui ont décaissé la même année 20,98 milliards de FCFA. En termes

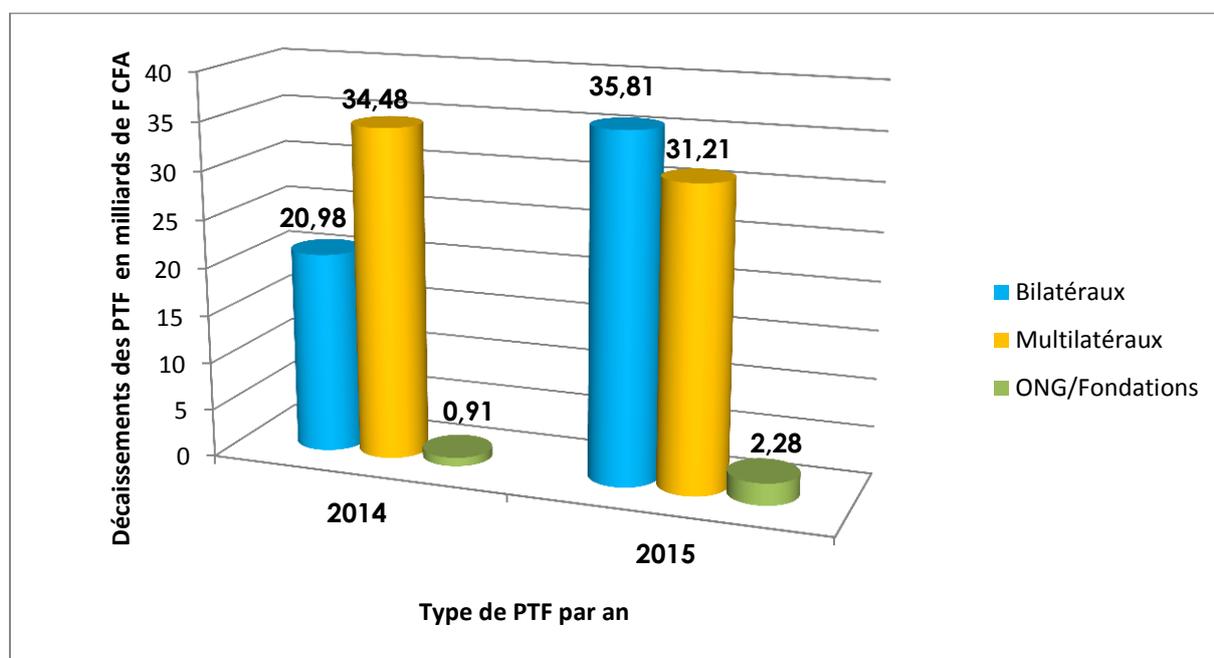
⁵ Nombre d'enfants atteint de MA et MC : 537 752 en 2014 et 503 227 en 2015 (Annuaire statistiques Santé 2014 et 2015)

⁶ Rapport des décaissements spécifiques à la nutrition sur le nombre d'enfants malnutris

relatifs, la part des ONG/fondations dans le financement de la nutrition en 2014 est marginale, soit 1,6% contre 37,4% pour les bilatéraux et 61% pour les multilatéraux.

L'année 2015 marque un moment d'amélioration des efforts des bilatéraux et des ONG/fondations. En effet, de 20,98 milliards de FCFA en 2014, les montants décaissés par les partenaires bilatéraux passent à 35,81 milliards de FCFA en 2015 soit une hausse de près de 71%. Ils constituent ainsi les principaux contributeurs en termes financiers à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations en 2015 (51,7% des décaissements des PTF) devant les multilatéraux qui ont débloqué 45% des montants consacrés par les PTF à la nutrition au cours de la même année. De même, les ONG/fondations ont accru en 2015 leur contribution en faveur de la nutrition à 3,3% soit un doublement de leur part contributive par rapport à 2014.

Graphique 4 : Répartition des décaissements par type de PTF en 2014 et 2015



Source : Auteur à partir des données de la DGCOOP et des PTF

3.3.2. Décaissements par type de PTF et par secteur du CCRN

Considérant les différents types de PTF, le secteur de la nutrition est celui qui reçoit dans l'ensemble une plus grande part des décaissements parmi les six (6) secteurs du CCRN. Cette part maximale peut être estimée en moyenne à 30%, taux auquel le groupe des partenaires bilatéraux et celui des multilatéraux consacrent leurs fonds à la nutrition en 2014 et 2015 (tableau 3). Les autres secteurs bénéficiant des fonds des

bilatéraux et des multilatéraux au profit de la nutrition sont la santé et l'eau-hygiène-assainissement sur la même période.

Par contre, la logique d'intervention des ONG/fondations semble être autre. En effet pour le groupe des ONG/fondations concernées par l'étude, l'amélioration de l'état nutritionnel est effectuée beaucoup plus à travers le secteur de l'éducation qui a reçu 52% de leurs décaissements en 2014 et 21% en 2015. De plus, les fonds propres décaissés par ces ONG/fondations par le canal du secteur de la santé ne représentaient que 1% de leurs décaissements globaux en faveur de la nutrition en 2015.

De façon détaillée, l'annexe 6 donne par PTF les décaissements globaux et ceux en faveur des six (6) secteurs du CCRN.

Tableau 3 : Décaissements par type de PTF en fonction des secteurs du CCRN

Type de PTF	Bilatéraux		Multilatéraux		ONG/Fondations		Total
	Montant	Part par secteur	Montant	Part par secteur	Montant	Part par secteur	
2 014							
Eau, Hygiène, Assainissement	6 464 189 332	31%	12 536 766 450	36%	110 076 343	12%	19 111 032 125
Education	1 505 376 387	7%	120 731 941	0%	472 916 894	52%	2 099 025 222
Nutrition	6 778 092 378	32%	10 735 056 753	31%	70 390 857	8%	17 583 539 989
Protection sociale	227 630 013	1%	872 423 338	3%	48 218 533	5%	1 148 271 884
Santé	3 767 913 080	18%	7 723 922 893	22%	160 221 346	18%	11 652 057 320
Sécurité alimentaire	2 234 547 005	11%	2 495 629 338	7%	43 982 952	5%	4 774 159 295
Total 2014	20 977 748 196	100%	34 484 530 713	100%	905 806 926	100%	56 368 085 835
2 015							
Eau, Hygiène, Assainissement	5 415 133 360	15%	6 399 219 191	21%	771 647 211	34%	12 585 999 762
Education	3 165 160 678	9%	0	0%	478 145 069	21%	3 643 305 746
Nutrition	11 801 341 801	33%	13 237 888 291	42%	621 024 123	27%	25 660 254 215
Protection sociale	679 811 696	2%	2 783 047 644	9%	156 504 822	7%	3 619 364 163
Santé	9 933 826 034	28%	6 949 566 270	22%	11 591 396	1%	16 894 983 699
Sécurité alimentaire	4 819 359 282	13%	1 842 810 106	6%	237 946 055	10%	6 900 115 444
Total 2015	35 814 632 851	100%	31 212 531 502	100%	2 276 858 676	100%	69 304 023 029

Source : Auteur à partir des données collectées

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

4.1. Conclusion générale

La présente étude avait pour but d'analyser les décaissements des PTF pour la nutrition au Burkina Faso pour les années 2014 et 2015. Cette étude innove dans son approche de pondération en tentant d'améliorer la démarche proposée par le réseau SUN afin d'améliorer la robustesse des résultats. Les innovations majeures apportées portent sur les aspects méthodologiques notamment dans la démarche de détermination des coefficients de pondération à appliquer pour les interventions sensibles à la nutrition.

De cette étude, les résultats saillants suivants peuvent être tirés :

- De façon globale, les décaissements des PTF au profit de la nutrition s'élevèrent à plus de 56,36 milliards de F CFA en 2014 et de 69,30 milliards de F CFA en 2015 soit une hausse d'environ 23% entre 2014 et 2015 et un total de plus de 125,67 milliards de F CFA sur la période 2014-2015 ;
- La part des PTF dans les décaissements/dépenses globaux en faveur de la nutrition au Burkina Faso a connu une hausse de six (06) points de pourcentage sur la période 2014-2015. Elle est passée de 87% en 2014 à 93% en 2015. Quant au gouvernement, sa contribution aux dépenses de nutrition au Burkina Faso est passée de 13% en 2014 à 7% en 2015 ;
- Ces décaissements des PTF ont représenté respectivement 3,04% et 3,98% du budget de l'Etat en 2014 et 2015. Sur la période 2014-2015, le montant du décaissement annuel par tête est passé de 3 152,51 FCFA à 3 660,74 FCFA, soit un accroissement de 16% environ ;
- Les décaissements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso étaient orientés principalement vers les secteurs Nutrition, Eau, hygiène & assainissement et Santé. Parmi les six (6) secteurs du CCRN, le secteur Nutrition a bénéficié, sur la période 2014-2015, du montant le plus élevé soit plus de 25,66 milliards de FCFA ;
- Sur la période 2014-2015, les décaissements des PTF aux interventions sensibles à la nutrition ont été plus importants que ceux en faveur des interventions spécifiques. Ainsi, même si les montants décaissés en 2015 pour les interventions spécifiques se sont plus accrus (46%) par rapport à

ceux de 2014, les décaissements en faveur des interventions sensibles ont représenté plus de 63% des décaissements globaux sur la période ;

- Avec plus de 34,48 milliards de FCFA soit 61% des décaissements globaux, les partenaires multilatéraux apparaissent comme les PTF décaissant le plus de ressources en faveur de la nutrition au Burkina Faso en 2014. Ils sont relayés en 2015 par les partenaires bilatéraux qui ont alors décaissé près de 52% des fonds en faveur de la nutrition. La contribution des ONG/fondations a certes été multipliée par deux (2) entre 2014 et 2015 mais elle est restée faible sur toute la période soit 2,45% ;
- Seulement 1% et 2% (en 2014 et 2015) des décaissements des Bilatéraux en faveur de la nutrition étaient dédiés à financer des projets/programmes touchant les interventions du secteur de la Protection sociale ;
- Moins de 1% (en 2014 et 2015), des décaissements des Multilatéraux en faveur de la nutrition étaient dédiés à financer des projets/programmes touchant les interventions du secteur de l'Education.

4.2. Recommandations

Au terme de l'étude, la mission fait des recommandations organisées autour de trois (03) axes :

Axes	Constats	Recommandations	Acteurs de mise en œuvre
Axe 1 : Méthodologie	❖ Absence de méthodologie consensuelle au niveau internationale pour évaluer les fonds alloués à la nutrition	❖ Mener une étude sous-régionale Afrique de l'Ouest afin d'affiner davantage la méthodologie proposée par la présente mission (la rendre applicable dans tous les pays membres du mouvement SUN)	Le secrétariat du mouvement SUN ferait un bon chef de file dans le pilotage d'un tel travail qui a une portée internationale
	❖ Difficultés pour certains acteurs à transmettre les données financières et à loger les différents projets/programmes dans le CCRN	❖ Faire un plaidoyer auprès des PTF pour l'appropriation du CCRN (comprendre et pouvoir classer les différents projets/programmes) et leur disponibilité à transmettre les données financières	RESONUT/Plateforme SUN du Burkina Faso
Axe 2 : Niveau et répartition sectorielle des décaissements des PTF en	❖ Les bailleurs ont augmenté officiellement l'aide au développement pour la nutrition de base de plus de 60% entre 2008 et 2011, et ce, malgré un climat	❖ Renforcer la dynamique de plaidoyer autour de la nutrition afin d'accroître les décaissements des PTF pour la nutrition	RESONUT/Plateforme SUN du Burkina Faso

Axes	Constats	Recommandations	Acteurs de mise en œuvre
faveur de la nutrition	financier des plus difficiles		
	❖ Bonne évolution des décaissements des PTF en faveur des interventions spécifiques à la nutrition entre 2014 et 2015 mais leur proportion dans les décaissements globaux des PTF reste toujours limitée en 2015 malgré leur impact direct sur l'état nutritionnel des populations	❖ Renforcer le plaidoyer auprès des PTF afin qu'ils augmentent davantage leurs décaissements en faveur des interventions spécifiques	RESONUT/Plateforme SUN du Burkina Faso
	❖ Absence de statistiques fiables de revue des décaissements des PTF en faveur de la nutrition au Burkina Faso	❖ Mener annuellement des études de revue des décaissements des PTF en faveur de la nutrition pour apprécier l'évolution des décaissements effectués	Le RESONUT pourrait bien s'associer aux ONG travaillant sur le budget de l'Etat pour conduire cet exercice. Le Centre d'Information, de Formation et d'Etude sur le Budget (CIFOEB) peut être une ONG associative dans ce sens
❖ Seulement 1% et 2% (en 2014 et 2015) des décaissements des Bilatéraux en faveur de la nutrition étaient dédiés à financer des	❖ Faire du plaidoyer auprès des Bilatéraux pour qu'ils rehaussent leurs décaissements en faveur des interventions du secteur de la	RESONUT/Plateforme SUN du Burkina Faso et Bilatéraux	

Axes	Constats	Recommandations	Acteurs de mise en œuvre
	projets/programmes touchant les interventions du secteur de la Protection sociale	Protection sociale	
	❖ Moins de 1% (en 2014 et 2015), des décaissements des Multilatéraux en faveur de la nutrition étaient dédiés à financer des projets/programmes touchant les interventions du secteur de l'Education	❖ Faire du plaidoyer auprès des Multilatéraux pour qu'ils rehaussent leurs décaissements en faveur des interventions du secteur de l'Education	RESONUT/Plateforme SUN du Burkina Faso et Multilatéraux
Axe 3 : Ressources mobilisées pour la conduite des études similaires	❖ L'organisation de la collecte des données pendant une période coïncidant avec les vacances de plusieurs PTF a eu entre autres pour conséquence le prolongement de la durée de la phase de collecte	❖ Veiller à bien circonscrire le chronogramme des études ultérieures	RESONUT
	❖ Problèmes (financiers et temporels) pour la collecte de données auprès des PTF	❖ Accorder pour des études similaires des ressources (financières et temporelles) conséquentes à la mission	RESONUT

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. **Fracassi P., Picanyol C. (2015)**, Suivi des investissements du gouvernement pour la nutrition au niveau des pays ;
2. **INSD (2016)**, Tableau de bord de l'économie, 1^{er} ; 2^{ème} ; 3^{ème} et 4^{ème} trimestre de 2015
3. **Ministère de l'économie des finances et du développement/DGCOOP (2015)**, « Rapport sur la coopération pour le développement 2014 » ;
4. **Ministère de l'économie des finances et du développement/DGCOOP (2016)**, « Rapport sur la coopération pour le développement 2015 » ;
5. **Ministère de la Santé (2015)**, Cadre Commun Multisectoriel des Résultats de nutrition ;
6. **Ministère de la Santé (2016)**, Annuaire statistiques 2015 ;
7. **Ministère de la Santé (2015)**, Annuaire statistiques 2014 ;
8. **Ministère de la santé (2010)**, Plan stratégique nutrition III 2010-2015, Ouagadougou, Burkina Faso. Disponible sur
9. **OMS (2014)**, Analyse globale de la propension des pays à accélérer leur action dans le domaine de la nutrition : outils pour les évaluations de pays, Genève, Suisse ;
10. **RESONUT Burkina Faso (2016)**, Analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles du Gouvernement pour les interventions spécifiques et sensibles à la nutrition, au Burkina Faso, en 2014 et 2015 ;
11. **The Lancet (2015)**, Synthèse de la série d'études de la revue The Lancet sur la nutrition maternelle et infantile ;
12. **UNICEF (1998)**, Situation des enfants dans le monde ;
13. [https://extranet.who.int/nutrition/gina/sites/default/files/BFA%202010%20Plan%20Strat%C3%A9gique%20Nutrition%20\(2010-2015\).pdf](https://extranet.who.int/nutrition/gina/sites/default/files/BFA%202010%20Plan%20Strat%C3%A9gique%20Nutrition%20(2010-2015).pdf).

Annexe 1 : Extrait du Cadre Commun des Résultats de la Nutrition (CCRN)

Annexe 2 : Critères de détermination des coefficients de pondération par les 2 groupes et résultats des travaux de l'atelier

Annexe 3 : Récapitulatif des résultats

Annexe 4 : Décaissements des PFT et dépenses du gouvernement en faveur de la nutrition au Burkina Faso en 2014 et 2015

Annexe 5 : Répartition des PTF en fonction de leur catégorie

Annexe 6 : Décaissements par PTF et par secteur du CCRN

Annexe 7 : Termes de référence de l'étude

Annexe 8 : Termes de référence de l'atelier de détermination des coefficients de contribution des interventions du CCRN à la nutrition

Annexe 9 : Liste des participants à l'atelier de détermination des CP 2

Annexe 1 : Extrait du Cadre Commun des Résultats de la Nutrition (CCRN)

SECTEURS/ INTERVENTIONS	Responsable
I-Secteur/ Sécurité alimentaire (05)	
1- Développement et promotion de la production des produits maraichers à haute teneur nutritive	
2- Promotion du petit élevage amélioré	
3- Promotion de l'utilisation des semences des variétés améliorées à haute valeur nutritive (exple : patate douce à chair orange, maïs jaune et niebé)	
4- Promotion de la fortification et de la transformation des aliments de grande consommation et des farines infantiles (huiles alimentaires, farines de blé, de maïs, le sel) en vitamines et minéraux	
5- Cash / Food for work	
I- Secteur/ Eau, Hygiène, Assainissement (03)	
6- Promotion de l'approche AC (Assainissement Total Piloté par les Communautés) et accès aux infrastructures d'assainissement	
7- Promotion du lavage des mains au savon aux moments critiques/clés	
8- Amélioration de l'accès aux sources d'eau potable en respectant l'équité	
III- Secteur/ Protection sociale (03)	
9- transfert monétaire et non monétaire (Coupons alimentaires, Distribution gratuite des vivres et d'argent)	
10- Financement des AGR	
11- Vente des vivres à prix social	
IV-Secteur/ Education (04)	
12- Scolarisation et maintien des filles à l'école	
13- Alphabétisation des femmes	
14- Promotion des jardins/vergers et des cantines scolaires endogènes avec des objectifs nutritionnels	
15- Promotion des activités de santé /hygiène/nutrition en milieu scolaire	
V-Secteur/ Santé (06)	
16- prévention et Traitement du paludisme	
17- suivi, pré, per et post natales	

SECTEURS/ INTERVENTIONS	Responsable
18- vaccination	
19- PCIME (traitement de la diarrhée par le SRO zinc, traitement des IRA chez les enfants de moins de 5 ans)	
20- Planification familiale	
21- Assurance Maladie Universelle (AMU) et exemption des frais de santé des enfants de moins de 5 ans	
VI-Secteur/ Nutrition (05)	
22- Promotion de l'allaitement maternel optimal	
23- Promotion d'une alimentation complémentaire adéquate chez les enfants (6-23 mois)	
24- Supplémentation en vitamine A chez les enfants (6-59 mois)	
25- lutte contre l'anémie Déparasitage de masse chez les enfants 12-59 mois	
26- Prise en charge de la malnutrition aiguë les enfants de moins de 5 ans	

Annexe 2 : Critères de détermination des coefficients de pondération par les 2 groupes et résultats des travaux de l'atelier

5.1. Critères de détermination des coefficients de pondération CP2 par les 2 groupes

N°	Approche 1		Approche 2	
	Critère	Contenu	Critère	Contenu
1	Couverture de l'intervention	Couverture spatiale et couverture des cibles	Quel est l'impact de l'intervention sur la réduction de la malnutrition chronique (sans tenir compte de la capacité, de la couverture et période)?	Impact de l'intervention sur la réduction de la malnutrition chronique (sans tenir compte de la capacité, de la couverture et période)
2	Impact sanitaire	effet de l'intervention sur la malnutrition aigüe et chronique		
3	Capacité de la structure à mettre en œuvre l'intervention	Ressources disponibles (humaines, matérielles, financières, etc.)		
4	Période	situation de l'intervention au moment de l'étude 2014 et 2015		

5.2. Résultats des travaux de l'atelier

SECTEURS/ INTERVENTIONS	Groupe 2		Groupe 1	
	Taux	Commentaires	Taux	Commentaires
I-Secteur/ Sécurité alimentaire				
1- Développement et promotion de la production des produits maraichers à haute teneur nutritive	30%	Trois dimensions (disponibilité, accessibilité et utilisation). Une seule dimension est satisfaite (disponibilité)	15%	Améliore la nutrition 5-6 régions productrices (Sahel, Nord, Hauts Bassins, Centre, Est)
2- Promotion du petit élevage amélioré	10%	Aspects diversité et d'accessibilité alimentaire ; cependant présence d'effets pervers (hygiène et produits non destinés aux cibles)	12%	Accroît la consommation des œufs (+ viande). Perspective de porter à l'échelle
3- Promotion de l'utilisation des semences des variétés améliorées à haute valeur nutritive (exple : patate douce à chair orange, maïs jaune et niebé)	30%	Dimension disponibilité (quantité et qualité des aliments)	10%	Longue chaine de résultat sur la nutrition
4- Promotion de la fortification et de la transformation des aliments de grande consommation et des farines infantiles (huiles alimentaires, farines de blé, de maïs, le sel) en vitamines et minéraux	30%	Dimensions utilisation (transformation) et disponibilité (qualité)	10%	Problème d'accessibilité du produit au ménage, problème pour toucher les cibles, problème de couverture au niveau national, insuffisance des quantités
5- Cash / Food for work	10%	Disponibilité et accessibilité ; cependant effets pervers	3%	Argent ou nourriture remise au chef de ménage. La cible des enfants n'est pas forcément bénéficiaire. Pas une très grande couverture: Est, Nord, Centre Est et Nord et Sahel.
II- Secteur/ Eau, Hygiène, Assainissement				
6- Promotion de l'approche AC (Assainissement Total Piloté par les Communautés) et accès aux infrastructures d'assainissement	40%	Permet les changements de comportement en matière d'hygiène (ATTP combine plusieurs interventions)	5%	Interventions parcellaires dans le pays

SECTEURS/ INTERVENTIONS	Groupe 2		Groupe 1	
	Taux	Commentaires	Taux	Commentaires
7- Promotion du lavage des mains au savon aux moments critiques/clés	25%	Prévention des maladies diarrhéiques	25%	30% malnutrition aiguë 15%malnutrition chronique
8- Amélioration de l'accès aux sources d'eau potable en respectant l'équité	30%	Car transversale	15%	Effet indirect. Eau n'est pas le canal direct : C'est l'hygiène qui compte
III- Secteur/ Protection sociale (03)				
9- transfert monétaire et non monétaire (Coupons alimentaires, Distribution gratuite des vivres et d'argent)	10%	Présence d'effets pervers (aspects culturels de préférence alimentaire et non destiné souvent aux cibles)	3%	En cas d'urgence et impact ciblé sur des personnes vulnérables. Pas de passage à l'échelle. Etudes ayant montrant que les plus pauvres ne sont pas les seuls à souffrir de malnutrition.
10- Financement des AGR	30%	Approche dynamique	3%	
11- Vente des vivres à prix social	25%	Effets pervers (non destiné souvent aux cibles)	3%	
IV-Secteur/ Education (04)				
12- Scolarisation et maintien des filles à l'école	25%	Futures mamans, rôle important dans l'alimentation et l'hygiène des enfants (impact à long terme)	15%	Etudes ont montré que plus le niveau de scolarisation des filles est élevée et plus il y a des soins pour les enfants
13- Alphabétisation des femmes	25%		15%	
14- Promotion des jardins/vergers et des cantines scolaires endogènes avec des objectifs nutritionnels	30%	Diversité alimentaire	10%	couverture faible : problèmes sur les cantines scolaires
15- Promotion des activités de santé /hygiène/nutrition en milieu scolaire	40%		10%	Toutes les écoles ne sont pas encore couvertes par le programme
V-Secteur/ Santé (06)				
16- prévention et Traitement du paludisme	49%	Lutte contre l'anémie et les maladies infantiles Après correction, ce taux est passé de	40%	Prévention (utilisation moustiquaire, assainissement) non optimum Retard dans la prise en charge précoce des

SECTEURS/ INTERVENTIONS	Groupe 2		Groupe 1	
	Taux	Commentaires	Taux	Commentaires
		75% à 49%		cas de palu Automédication Résistance face à certaines molécules
17- suivi, pré, per et post natales	49%	Retard de croissance intra utérin, faible poids à la naissance. Initialement, le taux de cette intervention était à 75%	49%	Points positifs : Couverture spatiale 100% et dans tous les centres de santé Paquet d'intervention de suivi de la croissance, de conseils nutritionnels Points négatifs : Faible fréquentation des services de SMI Insuffisance dans la qualité des services Insuffisance du nombre d'agents par service de SMI Après correction, ce taux est passé de 50% à 49%
18- vaccination	49%	Prévention de la rougeole. Initialement, le taux de cette intervention était à 50%	40%	Rougeole concernée : Couverture géographique 100%, couverture de la cible 80% cependant constatation d'épisodes d'épidémies de rougeole
19- PCIME (traitement de la diarrhée par le SRO zinc, traitement des IRA chez les enfants de moins de 5 ans)	49%	Après correction, ce taux est passé de 50% à 49%	30%	Couverture spatiale 80% Taux d'application 10% Proportion d'enfants pris en charge suivant l'approche PCIME 37,2%
20- Planification familiale	49%	Après correction, ce taux est passé de 50% à 49%	40%	Points positifs : Couverture spatiale 100% Points négatifs : Faible utilisation des méthodes de contraception due aux pesanteurs sociales
21- Assurance Maladie Universelle (AMU) et exemption des frais de santé des enfants de moins de 5 ans	25%		10%	Couverture spatiale faible

SECTEURS/ INTERVENTIONS	Groupe 2		Groupe 1	
	Taux	Commentaires	Taux	Commentaires
VI-Secteur/ Nutrition (05)				
22- Promotion de l'allaitement maternel optimal	100%		75%	Couverture spatiale 100% Taux de pratique de l'allaitement 2014-2015 (50%) Facteurs de réduction du taux : pesanteurs sociaux
23- Promotion d'une alimentation complémentaire adéquate chez les enfants (6-23 mois)	100%		75%	Couverture spatiale 100% Taux de pratique faible (Introduction des aliments de compléments 59% en 2014, Alimentation minimale acceptable 11,4% en 2014) Facteurs de réduction du taux : accessibilité à des aliments diversifiés et utilisation
24- Supplémentation en vitamine A chez les enfants (6-59 mois)	100%		100%	Couverture spatiale 100% Taux de pratique 100% (campagne de supplémentation de masse *****
25- lutte contre l'anémie Déparasitage de masse chez les enfants 12-59 mois	100%		100%	Couverture spatiale 100% Taux de pratique 100% (campagne de supplémentation de masse *****
26- Prise en charge de la malnutrition aiguë les enfants de moins de 5 ans	100%		85%	Couverture indirecte MAM 75%, MAS 100% Facteurs de réduction du taux : rupture d'intrants pour la prise en charge

Annexe 3 : Récapitulatif des résultats

	Décassements nutrition (Groupe 1)	Décassements nutrition (Groupe 2)	Décassements nutrition (SUN)
Total 2014	32 838 929 490	56 368 085 835	68 269 726 388
Sensible	19 107 980 765	38 784 545 846	44 561 052 601
Secteur Eau, Hygiène, Assainissement	6 642 919 262	19 111 032 125	23 117 308 687
Bilatéraux	2 013 456 638	6 464 189 332	8 551 845 809
Multilatéraux	4 592 652 662	12 536 766 450	14 458 724 502
ONG/Fondations	36 809 961	110 076 343	106 738 376
Secteur Education	802 137 995	2 099 025 222	1 787 930 216
Bilatéraux	557 127 602	1 505 376 387	1 282 776 871
Multilatéraux	30 182 985	120 731 941	75 457 463
ONG/Fondations	214 827 408	472 916 894	429 695 882
Secteur Protection sociale	333 121 826	1 148 271 884	3 348 234 308
Bilatéraux	62 629 694	227 630 013	603 659 704
Multilatéraux	261 727 001	872 423 338	2 652 667 489
ONG/Fondations	8 765 130	48 218 533	91 907 115
Secteur Santé	9 675 094 090	11 652 057 320	8 493 337 491
Bilatéraux	3 186 518 358	3 767 913 080	2 464 943 792
Multilatéraux	6 325 084 561	7 723 922 893	5 940 359 992
ONG/Fondations	163 491 170	160 221 346	88 033 707
Secteur Sécurité alimentaire	1 654 707 593	4 774 159 295	7 814 241 900
Bilatéraux	767 905 449	2 234 547 005	4 527 447 781
Multilatéraux	871 365 852	2 495 629 338	3 249 281 792
ONG/Fondations	15 436 293	43 982 952	37 512 327
Spécifique	13 730 948 725	17 583 539 989	23 708 673 787
Secteur Nutrition	13 730 948 725	17 583 539 989	23 708 673 787
Bilatéraux	5 601 710 530	6 778 092 378	7 294 221 425
Multilatéraux	8 076 445 053	10 735 056 753	16 344 061 505
ONG/Fondations	52 793 143	70 390 857	70 390 857
Total 2015	43 059 360 439	69 304 023 029	99 716 615 577
Sensible	23 590 878 632	43 643 768 814	54 510 666 222
Secteur Eau, Hygiène, Assainissement	4 214 532 542	12 585 999 762	15 493 036 467
Bilatéraux	1 613 333 021	5 415 133 360	7 064 245 944
Multilatéraux	2 324 488 797	6 399 219 191	7 748 788 822
ONG/Fondations	276 710 723	771 647 211	680 001 701
Secteur Education	1 854 327 598	3 643 305 746	3 787 902 492
Bilatéraux	1 604 462 055	3 165 160 678	3 338 440 214
ONG/Fondations	249 865 543	478 145 069	449 462 279
Secteur Protection sociale	1 081 551 185	3 619 364 163	10 303 652 100

Bilatéraux	199 685 445	679 811 696	1 747 580 307
Multilatéraux	834 914 293	2 783 047 644	8 150 764 041
ONG/Fondations	46 951 447	156 504 822	405 307 752
Secteur Santé	14 032 663 422	16 894 983 699	14 724 774 623
Bilatéraux	8 123 143 589	9 933 826 034	9 795 024 985
Multilatéraux	5 900 057 470	6 949 566 270	4 923 835 661
ONG/Fondations	9 462 364	11 591 396	5 913 977
Secteur Sécurité alimentaire	2 407 803 885	6 900 115 444	10 201 300 538
Bilatéraux	1 693 585 694	4 819 359 282	8 035 616 724
Multilatéraux	618 705 518	1 842 810 106	1 967 395 435
ONG/Fondations	95 512 673	237 946 055	198 288 380
Spécifique	19 468 481 806	25 660 254 215	45 205 949 355
Secteur Nutrition	19 468 481 806	25 660 254 215	45 205 949 355
Bilatéraux	8 973 425 682	11 801 341 801	21 994 081 763
Multilatéraux	9 988 147 389	13 237 888 291	22 590 843 469
ONG/Fondations	506 908 735	621 024 123	621 024 123
Total général	75 898 289 929	125 672 108 864	167 986 341 965

Annexe 4 : Décaissements des PTF et dépenses du gouvernement en faveur de la nutrition au Burkina Faso en 2014 et 2015

	Secteur Eau, Hygiène, Assainissement	Secteur Education	Secteur Nutrition	Secteur Protection sociale	Secteur Santé	Secteur Sécurité alimentaire	Total
Décaissement PTF 2014	19 111 032 125	2 099 025 222	17 583 539 989	1 148 271 884	11 652 057 320	4 774 159 295	56 368 085 835
Dépenses Gouvernement 2014	4 096 530 000	1 008 617 636	57 204 000	109 290 207	616 307 522	2 254 699 584	8 142 648 950
Décaissement PTF 2015	12 585 999 762	3 643 305 746	25 660 254 215	3 619 364 163	16 894 983 699	6 900 115 444	69 304 023 029
Dépenses Gouvernement 2015	2 114 190 000	787 928 150	71 695 000	175 737 600	650 914 310	1 795 709 715	5 596 174 774

Source : Auteur à partir des données collectées et du rapport du RESONUT Burkina Faso (2016)

Annexe 5 : Répartition des PTF en fonction de leur catégorie

Bilatéraux	Multilatéraux	ONG/Fondations
ACDI	AID	Bornefonden
ADDI	BADEA	CRS
AFD	BID	HKI
ASDI	BOAD	Helvetas BF
Coopération Allemande	FAD	Lutheran World Relief
Coopération Italienne	Union Européenne	SOS Sahel Inter Fce
Coopération Japonaise	UNICEF	Water Aid
Coopération Autrichienne	UNFPA	Africare
Coopération Suédoise	FAO	Oxfam Intermon
GIZ	PAM	Oxfam Québec
KFW	ECHO	Plan Burkina
Royaume de Belgique		RES PUBLICA
USAID		CIRAD
Coopération Chine-Taiwan		MMI
Grand-Duché Luxembourg		LVIA
Principauté de Monaco		PMM
		ACF
		SOSSIB
		OCADES

Annexe 6 : Décaissements par PTF et par secteur du CCRN (à partir des coefficients du Groupe 2)

PTF	Secteurs du CCRN						Total
	Secteur Eau, Hygiène, Assainissement	Secteur Education	Secteur Nutrition	Secteur Protection sociale	Secteur Santé	Secteur Sécurité alimentaire	
2 014	19 111 032 125	2 099 025 222	17 583 539 989	1 148 271 884	11 652 057 320	4 774 159 295	56 368 085 835
ACDI		754 574 630	1 207 319 408		492 988 758	90 548 956	2 545 431 753
ACF			20 085 882	2 008 588		6 025 765	28 120 235
ADDI	2 349 242 349	62 881 219				428 598 390	2 840 721 958
AFD	792 303 362		162 988 120		8 873 798		964 165 279
AID	3 471 043 299				1 971 955 034	2 248 632 398	7 691 630 730
ASDI	1 086 587 467					347 104 330	1 433 691 797
BADEA						7 545 746	7 545 746
BID						22 637 239	22 637 239
BOAD	1 199 773 662						1 199 773 662
Bornefonden				10 060 995	160 221 346		170 282 342
CIRAD						1 377 495	1 377 495
Coopération allemande	83 003 209	189 901 282	50 304 975		542 287 634	62 881 219	928 378 320
Coopération autrichienne						15 091 493	15 091 493
Coopération italienne		120 731 941	1 157 014 433	51 562 600	49 298 876	218 826 643	1 597 434 492
Coopération japonaise	246 494 379					15 091 493	261 585 872
Coopération suédoise				125 762 438			125 762 438
CRS	15 091 493	241 463 882					256 555 374
ECHO	516 392 591		4 874 527 126	150 546 942	834 404 994	20 624 551	6 396 496 203
FAD	845 123 586				640 885 386		1 486 008 972
FAO			1 810 979 112	155 945 424		196 189 404	2 163 113 940

GIZ	492 988 758				320 442 693	324 467 091	1 137 898 542
Helvetas BF	17 606 741						17 606 741
HKI			50 304 975				50 304 975
KFW	1 167 075 428				480 664 039		1 647 739 467
Lutheran World Relief				2 515 249			2 515 249
LVIA						3 853 655	3 853 655
MMI						3 853 655	3 853 655
OCADES	1 866 347	2 565 375		28 603 203		28 776 083	61 811 008
Oxfam Intermon	27 722 035						27 722 035
PAM		120 731 941		487 958 261			608 690 202
RES PUBLICA	15 091 493	228 887 638					243 979 130
Royaume de Belgique						30 182 985	30 182 985
SOS Sahel Inter Fce	17 606 741			5 030 498			22 637 239
SOSSIB						96 300	96 300
UNFPA					973 652 798		973 652 798
UNICEF	862 730 327		3 722 568 176	45 274 478	3 303 024 681		7 933 597 662
Union Européenne	5 641 702 985		326 982 340	32 698 234			6 001 383 559
USAID	246 494 379	377 287 315	4 200 465 441	50 304 975	1 873 357 282	701 754 406	7 449 663 799
Water Aid	15 091 493						15 091 493
2 015	12 585 999 762	3 643 305 746	25 660 254 215	3 619 364 163	16 894 983 699	6 900 115 444	69 304 023 029
ACDI	225 322 537		384 408 528		272 397 797	255 483 822	1 137 612 683
ACF			5 932 189	11 908 076			17 840 265
ADDI	2 702 391 950					227 451 569	2 929 843 519
AFD	330 887 033						330 887 033
Africare						14 193 546	14 193 546
AID	1 371 451 347			98 172 024	915 720 253	1 284 515 880	3 669 859 505

ASDI	39 032 251					271 451 560	310 483 811
BADEA				2 365 591		54 999 989	57 365 580
BOAD	794 838 556						794 838 556
CIRAD						1 377 495	1 377 495
Coopération autrichienne				4 139 784			4 139 784
Coopération Chine-Taiwan		379 973 045					379 973 045
Coopération italienne	26 908 597	261 397 799	1 351 343 824	123 897 825	436 126 260	244 838 662	2 444 512 968
Coopération japonaise	133 064 490	1 725 402 892		258 440 810		16 854 835	2 133 763 028
Coopération suédoise				81 612 887			81 612 887
CRS	225 322 537	127 741 911	5 913 977	1 182 795	11 591 396		371 752 616
ECHO			3 287 621 400	184 445 997	707 599 736	279 745 893	4 459 413 026
FAD	1 179 247 084					108 669 334	1 287 916 417
FAO			2 897 848 901	241 290 276		26 612 898	3 165 752 075
GIZ	440 887 011				182 564 481	431 128 949	1 054 580 441
Grd Duché Lux						352 473 050	352 473 050
Helvetas BF	31 048 381	66 532 245					97 580 626
HKI			277 956 935			101 129 013	379 085 948
KFW	1 516 639 491					279 642 419	1 796 281 910
LVIA	3 296 027					1 187 529	4 483 555
MMI			4 591 699			1 187 529	5 779 228
Oxfam Intermon	72 276 050			36 666 660		26 612 898	135 555 608
Oxfam Québec	125 967 718						125 967 718
PAM				1 033 763 241			1 033 763 241
Plan Burkina				68 010 740			68 010 740
PMM			19 102 500				19 102 500
Principauté de Monaco					23 182 791		23 182 791

RES PUBLICA	23 064 512	282 392 418				33 709 671	339 166 601
SOS Sahel Inter Fce	153 467 712	1 478 494	307 526 822	38 736 552		58 548 376	559 757 956
UNFPA					1 776 381 377		1 776 381 377
UNICEF	1 136 370 748		4 580 375 457	261 989 197	3 441 195 570		9 419 930 972
Union Européenne	1 917 311 457		2 472 042 532	961 021 319		196 935 446	5 547 310 754
USAID		798 386 942	10 065 589 449	211 720 389	8 739 912 286	3 019 676 835	22 835 285 902
Water Aid	137 204 275						137 204 275
Total général	31 697 031 887	5 742 330 969	43 243 794 204	4 767 636 047	28 547 041 019	11 674 274 738	125 672 108 864



Termes de référence

Consultant national pour une analyse des allocations budgétaires annuelles des Partenaires techniques et financiers

SUIVI DES INVESTISSEMENTS NATIONAUX

POUR LA NUTRITION au Burkina Faso

Le RESONUT, plateforme de la société civile SUN au Burkina Faso recherche un consultant national pour analyser les allocations budgétaires annuelles des partenaires techniques et financiers afin d'en déterminer les montants dédiés aux interventions spécifiques à la nutrition et à celles sensibles à la nutrition.

1. Contexte

Le Burkina Faso est un pays sahélien où la prévalence de la malnutrition aigüe est de 8,6% et la chronique de 31,9%⁷. Ces données cachent de nombreuses disparités géographiques avec certaines zones au-delà du seuil d'alerte de 10% (selon la norme de l'OMS). Si les taux se sont améliorés, le nombre d'enfants malnutris reste élevé et la situation très précaire. Pour répondre au défi de la lutte contre la malnutrition, le Burkina Faso s'est mobilisé, a pris des engagements en faveur de la nutrition, en adhérant notamment aux initiatives SUN et REACH. Lors du Sommet mondial Nutrition pour la Croissance (N4G) du 8 juin 2013, le Burkina Faso s'est engagé sur les points suivants :

- Les taux de la malnutrition chronique passent de 39,2% en 2012 à 25% en 2020.
- La malnutrition aigüe passe de 10,9% en 2012 à 8% en 2020.
- Les taux d'allaitement maternel exclusif augmentent et passent de 38,2% en 2012 à 60% en 2020.
- Le Plan National de Nutrition (2016-2020) est finalisé avant la fin 2015, comprenant des engagements en termes de ressources humaines et financières afin de soutenir les interventions spécifiques à la nutrition et les interventions sensibles à la nutrition.
- Finalisation d'un système de surveillance multisectorielle avant la fin 2015.
- Intégration des Organisations de la Société Civile et des parlementaires en tant que principales parties prenantes sur la nutrition.

En décembre 2014, un REseau de la SOciété civile pour la NUTrition (RESONUT) a été mis en place, comprenant 31 organisations travaillant à renforcer la nutrition dans différentes zones du pays. La mise en place de ce réseau, dont ACF assure la présidence, répond aux engagements pris par le Burkina Faso en 2011 dans le cadre du SUN, et en 2013 lors du Sommet Nutrition pour la Croissance.

Au Burkina Faso, la prise en charge de la malnutrition est principalement dépendante d'acteurs extérieurs, avec peu d'investissements domestiques. Si le pays s'est engagé dans une réflexion pour une approche multisectorielle en nutrition, les secteurs et Ministères contributeurs à la lutte contre la malnutrition (eau, assainissement, éducation, protection sociale, sécurité alimentaire, droits humains) restent peu engagés. Les besoins d'investissement public pour la nutrition sont nombreux et nécessaires.

⁷ SMART 2014, Direction de la Nutrition.

La nécessité de mieux suivre les investissements liés à la nutrition a été affichée peu après le début du mouvement SUN. Le suivi des budgets est essentiel tant pour les décideurs politiques, que pour les citoyens et bailleurs. Les gouvernements ont besoin de données budgétaires fiables afin de prioriser et planifier leurs dépenses, de prendre des décisions judicieuses concernant l'allocation des financements, et de contrôler et évaluer la mise en place des politiques. Les citoyens souhaitent que les gouvernements rendent compte de l'utilisation des fonds obtenus via l'imposition, pour lesquels il faut une transparence sur les investissements publics engagés.

Une analyse détaillée du budget des partenaires techniques et financiers et du gouvernement burkinabè va permettre d'identifier la part financière allouée à la nutrition (en comparaison avec d'autres programmes) et de déterminer la manière dont les autres programmes soutiennent la nutrition ; toute chose qui servira à encourager les gouvernements à prendre plus d'engagements lors du Sommet pour la Nutrition (N4G) qui se tiendra à Rio en août 2016.

2. BUT et objectifs de la consultation

L'objectif de cette analyse budgétaire est de déterminer le montant des fonds alloués à la fois aux interventions sensibles et spécifiques à la nutrition, telles que définies par la revue Lancet de 2013. Parce que la nutrition est un sujet multisectoriel, elle requiert une analyse couvrant plusieurs Ministères. Par conséquent, l'analyse devra porter sur les différents budgets des principaux partenaires techniques et financiers s'investissant dans la nutrition.

Le but global à long terme de cette analyse est de faire des comparaisons entre les investissements des partenaires techniques et financiers et ceux du gouvernement. Afin d'accomplir cette mission, la consultance et ses résultats seront utilisés pour promouvoir un dialogue avec les autorités publiques sur les manières d'augmenter l'efficacité, l'équité et l'efficience des dépenses publiques en matière de nutrition.

3. METHODOLOGIE

Le projet aura plusieurs composantes :

Evaluation de l'allocation des fonds dédiés à la nutrition par les partenaires techniques et financiers en 2014 et 2015, afin de pouvoir présenter de potentiels augmentation/diminution et progrès. L'objectif ici sera d'établir une compilation de l'allocation budgétaire la plus précise possible. L'analyse devra apprécier les sommes d'argent allouées aux interventions spécifiques et sensibles à la nutrition.

La méthodologie à adopter dépendra de la disponibilité des estimations budgétaires des partenaires techniques et financiers. Si ces dernières sont disponibles, une analyse des différentes lignes budgétaires par structure sera menée.

En menant cette analyse budgétaire, le consultant s'appuiera sur des collectes de données et des revues littéraires (analyses budgétaires antérieures, sur des entretiens avec des informateurs clés, et des groupes de discussion).

Le consultant pourra calculer l'allocation globale par tête / par personne, en fonction du montant total du budget nutrition, ou de l'allocation par tête pour certains programmes spécifiques liés à la nutrition (les chiffres par habitant sont en effet plus parlants et donc plus faciles à suivre et à comprendre).

Les résultats seront ensuite utilisés comme matière en soutien à une campagne de plaidoyer du Sommet de Rio, pour demander de plus forts engagements financiers, ainsi qu'une augmentation de l'allocation des fonds destinés à la nutrition. Le RESONUT sera chargé de développer une stratégie de plaidoyer qui se nourrira des résultats de l'analyse budgétaire.

4. MISSIONS

- Effectuer une revue littéraire et collecter les informations pertinentes sur les thématiques développées ci-dessus
- Développer et s'accorder sur une méthodologie à présenter sous forme de tableau, permettant d'analyser les données financières de 2014 et 2015
- Mener des discussions avec le RESONUT et inclure les opinions des membres dans le rapport
- Interroger des partenaires pertinents pour avoir des informations complémentaires
- Analyser les données, en tirer des conclusions et formuler des recommandations clés à même d'indiquer les voies à suivre pour que le budget réponde de la manière la plus adaptée aux besoins actuels dans le secteur de la nutrition
- Comparer les conclusions avec les priorités liées à la nutrition / le plan budgétisé du gouvernement
- Calculer la somme qui serait nécessaire pour réduire la malnutrition selon les cibles nationales fixées par le gouvernement, et évaluer ces objectifs
- Préparer une liste de ressources et documents destinés à être utilisés pour d'autres consultations
- Organiser un groupe de travail pour présenter les conclusions au RESONUT et discuter des recommandations et des étapes suivantes

5. RESULTATS ATTENDUS

- Le consultant devra présenter au plus tard 7 jours après le début de sa mission un **rapport initial** de 5 pages maximum, définissant un programme de travail, un calendrier provisoire et une méthodologie détaillée. Ce rapport initial sera discuté avec le RESONUT.
- Une **présentation PowerPoint** devra être exposée au réseau SUN des Nations Unies, et de la Société civile, avec le point focal SUN à la fin de la mission. Elle se concentrera sur les principales conclusions et recommandations issues de l'étude.
- Un **rapport final de 30 pages maximum** (annexes exclues) devra clairement exposer les constats, conclusions et recommandations. Ce rapport devra contenir deux parties clairement distinctes, une sur les allocations budgétaires et une autre sur les dépenses avec une comparaison des montants des bailleurs de fonds et de l'Etat

- Le consultant devra élaborer un **résumé succinct** qui servira de base aux futurs dialogues et à la dissémination des résultats obtenus.
- Le rapport final devra être soumis dans les 10 jours suivant la fin de la mission

6. TERMES ET CONDITIONS

Le contrat sera géré par ACF Burkina Faso, et l'étude sera supervisée par le comité de suivi de la société civile.

Le poste est à pourvoir à Ouagadougou, Burkina Faso, dans les locaux d'ACF Burkina Faso.

La tâche s'étalera sur 25 jours de travail courant mai, et devrait être accomplie dans l'idéal au plus tard le 27 mai 2016.

7. PROFIL RECHERCHE ET COMPETENCES ATTENDUES

- Formation technique en santé publique, nutrition, développement ou sciences politiques
- Expérience confirmée dans la conduite d'analyse budgétaire axée sur la nutrition ou tout autre secteur pertinent (santé, sécurité alimentaire, agriculture)
- Compréhension approfondie des problématiques liées à la nutrition et à la santé au Burkina Faso
- Excellente connaissance de l'organisation du système de santé et autres secteurs contributeurs de la nutrition
- Une expérience confirmée en ONG est un avantage
- Capacité confirmée à présenter des documents écrits clairs, concis et d'une manière intéressante/convaincante à destination d'un public diversifié
- Excellentes capacités d'analyse et d'expérience en matière d'analyses quantitatives
- Esprit d'initiative et capacité à travailler de manière autonome au sein d'équipes multiculturelles.

8. CANDIDATURE

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre de projet de recherche, merci de nous envoyer vos CV, lettre de manifestation d'intérêt et proposition technique et financière comprenant un chronogramme détaillé des étapes de réalisation/finalisation de la recherche, le forfait journalier, modalités et conditions, au **Coordonnateur Logistique d'ACF** (logco@bf.missions-acf.org) et au **Responsable Plaidoyer** (rpplaidoyer@bf.missions-acf.org), **avant le 25 avril 2016**.

Pour plus amples informations, **appeler le Responsable Plaidoyer** au **77 00 02 30**.

N.B. : Les offres peuvent être déposées directement à Action Contre la Faim, (même les samedi et dimanche) sise Rue 13-22, Porte 557 Zogona, Zone du Bois, non loin de International School of Ouagadougou (ISO).

Annexe 8 : Termes de référence de l'atelier de détermination des coefficients de contribution des interventions du CCRN à la nutrition

Termes de référence

Atelier de détermination de taux de contribution des interventions à la nutrition

A l'Hôtel des Conférences Ouind Yidé, Salle 3

Ouagadougou

25 juillet 2016

Atelier organisé dans le cadre de l'analyse des allocations budgétaires et des dépenses annuelles du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers (PTF), en faveur des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition, en 2014 et 2015.

I. CONTEXTE GENERAL

La réduction de la malnutrition est une priorité mondiale consacrée par la cible 1.C de l'objectif 1 du millénaire pour le développement et inscrit comme un des Objectifs clés du Développement Durable. Cependant, malgré un engagement mondial soutenu et de multiples engagements au niveau national, les avancées en matière de réduction de la malnutrition restent en deçà des attentes. En effet, le rapport révisé de l'Organisation Mondiale de la Santé sur la situation globale en matière de nutrition (2014), indiquait en 2014, qu'un tiers des enfants des pays en développement, soit 171 millions d'enfants de moins de 5 ans demeurent touchés par la dénutrition et/ou par un retard de croissance. Les carences en calcium et en fer contribuent considérablement encore à la mortalité maternelle.

Au Burkina Faso comme dans la plupart des pays sahéliens, la malnutrition est un problème préoccupant. Le gouvernement s'est engagé, depuis près d'une décennie, avec l'appui des partenaires techniques et financiers à renforcer les interventions dans le secteur de la santé et en particulier celui de la nutrition. Plusieurs actions ont été conduites dans ce sens : (i) en 2001 le plan national pour la nutrition a été élaboré ; (ii) la stratégie nationale de sécurité alimentaire a été adoptée en 2002 ; (iii) le plan d'actions du système d'information sur la sécurité alimentaire a été mis en place en 2004 ; (iv) en 2007, la politique nationale de nutrition a été élaborée et enfin (v) le Conseil national de concertation en nutrition (CNCN) a été mis en place en 2007.

Parmi les engagements internationaux auxquels a souscrits le Burkina Faso, trois (3) retiennent l'attention. Il s'agit notamment de : 1) **la déclaration d'Abuja** en avril 2001 qui stipule qu'au moins 15% du budget de l'Etat soit consacré à la santé ; 2) l'adhésion au **Mouvement SUN** (Scaling-Up Nutrition ou renforcement de la nutrition) en juin 2011 et 3) le renforcement de la lutte contre la malnutrition chronique et aigüe, la promotion de l'allaitement maternel exclusif et l'intégration de la société civile comme partie prenante dans la lutte contre la malnutrition lors du sommet mondial de la nutrition pour la croissance, à Londres, en juin 2013. Cette intégration a été concrétisée en décembre 2014 par la mise en place du Réseau de la société civile pour la nutrition (RESONUT), réseau qui regroupe 31 organisations réparties dans les 13 régions du Burkina Faso et dont la présidence est assurée par ACF.

Dans la perspective de l'Événement Nutrition pour la croissance (N4G2) qui se tiendra à Rio de Janeiro, au Brésil, le 04 août 2016, le RESONUT a sollicité les expertises

du cabinet d'études AMD (Associés en Management public et Développement) pour une analyse des allocations budgétaires et des dépenses du gouvernement burkinabè et des PTF, en faveur des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition, en 2014 et 2015.

II. CONTEXTE SPECIFIQUE ET JUSTIFICATION

En adhérant au Mouvement SUN, les pays membres se sont engagés à suivre régulièrement le financement des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition. A ce titre, plusieurs exercices de revue de dépenses de la nutrition ont été réalisées dans certains pays africains, à savoir la Sierra Léone (2016), Madagascar (2012-2014), Côte d'Ivoire (2013-2014), Burundi (2012-2014), etc. Une particularité de ces études est que la conduite de celles-ci a connu une difficulté de pondération des interventions.

Cette difficulté d'évaluation des allocations budgétaires en faveur de la nutrition à travers le budget national burkinabè est la même que celle rencontrée par les autres pays membres du SUN. En effet, la nutrition ne correspond pas à un secteur budgétairement bien circonscrit (exemple éducation nationale, environnement contenu dans le CID). De fait, les allocations budgétaires consacrées à la nutrition ne peuvent pas être tracés par la seule dotation accordée à une direction ou un ministère donné.

La méthode proposée par le cabinet AMD s'inspire de la Méthodologie révisée du SUN (Patrizia Fracassi et Clara Picanyol, février 2016): i) identification, ii) classification et iii) pondération. Au Cœur de cette méthodologie se pose la difficulté de détermination du taux de pondération à chaque ligne budgétaire pour le calcul des allocations et dépenses de la nutrition. Ce taux exprime la contribution en termes d'impact de l'intervention à l'amélioration de l'état nutritionnel. Pour les interventions dites spécifiques à la nutrition le taux de 100% est affecté à la ligne budgétaire associée. Par contre, pour les interventions sensibles, le taux de pondération est compris entre 0 et 100%.

Face aux difficultés de détermination des taux de pondération par ces acteurs, la mission a opté de décomposer le taux de pondération en un produit deux taux (TP1 et TP2).

Le premier taux donne la part des ressources du projet et programmes consacrées à l'intervention du Cadre Commun Multisectoriel des Résultats de la Nutrition (CCRN). Le second taux qui sera déterminé par d'autres acteurs, mesure la contribution en termes d'impact des interventions du CCRN à la nutrition.

Pour l'ensemble des projets et programmes identifiés et qui feront objet d'analyse, le premier taux a été déterminé lors des entretiens individuels conduits par la mission.

En accord avec le commanditaire (RESONUT), les présents TDR ont été élaborés afin d'organiser un atelier technique de détermination du second taux de pondération.

III. OBJECTIF DE L'ATELIER

L'objectif de cet atelier est de déterminer le taux de contribution en termes d'impact des interventions du CCRN à la nutrition. Il s'agit d'estimer le taux de contribution des 21 interventions sensibles contribuant à l'amélioration de la nutrition.

IV. METHODOLOGIE

L'atelier réunira des acteurs de l'administration publique, des OSC et des PTF (la liste des participants figure en annexe 2). Ils sont des acteurs majeurs des six (6) secteurs clés concernés : la sécurité alimentaire, l'eau/hygiène/assainissement, la protection sociale, l'éducation, la santé et la nutrition. Cette activité sera hautement participative dans la mesure où la contribution de chaque participant est vivement attendue. Pour ce faire, les acteurs conviés seront répartis en deux groupes hétérogènes comprenant des acteurs de chacun des secteurs concernés. Les groupes seront constitués le jour même de l'atelier. Au sein de chaque groupe, des sous-groupes seront formés. Leurs membres seront du même profil ou du même secteur.

Deux (2) phases majeures vont rythmer la détermination des taux de pondération (TP2) :

- **Phase 1 : travaux de concertation sur les taux au sein de chaque sous-groupe** : au sein de chaque sous-groupe, les acteurs du même secteur se concerteront et proposeront des taux de contribution des interventions de leur secteur à la nutrition.
- **Phase 2 : Phase en plénière pour la mise en commun, l'harmonisation et la validation des taux proposés en sous-groupes** : cette seconde phase permettra à l'ensemble des participants de soumettre les propositions faites, d'en débattre et de corriger les taux surestimés ou sous-estimés proposés en sous-groupes, s'il y a lieu. Au sein de chaque groupe, un modérateur animera les travaux.

IV. PROGRAMME DE TRAVAIL

L'atelier technique se tiendra le lundi 25 juillet 2016 à la Salle N°3 de l'Hôtel des Conférences Ouind Yidé, près de l'Echangeur de l'Est et dans le même alignement que Royal Beach Hotel. Il se déroulera selon le programme de travail ci-après.

Horaire	Désignation	Responsable
8H00-08H30	- Installation des participants	ACF
08H30-08H40	- Mot d'ouverture	DN
08H40-08H45	- Présentation Agenda du jour	ACF
08H45-09H00	- Rappel du contexte des études et Méthodologie utilisée	Consultants
09H00-9H15	- Rappel du cadre commun des résultats	DN
09H15-09H30	- Méthode de travail (répartition des groupes, méthode de détermination des pondérations)	consultants
09H30-10H00	- Pause-café	Administrateur
10H00-11H00	- Travaux en sous-groupes sur la recherche de pondérations consensuelles	Consultants Participants
11H00-12H30	- Plénière pour la mise en commun et la validation des propositions de sous- groupes	Consultants Participants
12H30-13H30	- Pause-déjeuner	Administrateur
13H30-15H30	- Suite des travaux en plénière	Consultants Participants
15H30-16H00	- Mot de clôture de la séance de travail	DN

Pour toutes informations complémentaires sur l'atelier et la logistique, contactez :

- M. Hermann GOUMBRI (RESONUT) Tél.: 70 05 03 10 et 74 27 47 47 ; ou
- M. Benjamin ZOUNGRANA (AMD), Tél. : 71 71 90 42 et 76 18 06 01

Annexe 9 : Liste des participants à l'atelier de détermination des coefficients CP2

ACTEURS	Secteur/Ministère	Personnes à inviter	Structure	Poste	Nombre d'invités
GOUVERNEMENT	Agriculture	Mme ZONGO Jeanne	PAM	Secrétaire Permanent	1
		1 Nutritionniste			1
	Eau, assainissement	Yasseya GANAME	DREIA/DGAEUE	Directeur de suivi	1
		1 Nutritionniste			1
	Education	BAMOUNI Moussa	DAMSE	Chef de service de promotion santé hygiène nutrition en milieu scolaire	1
		1 second agent du MENA			1
	Femme & Protection sociale	SAWADOGO Ali	Direction de la Coordination des Projets et Programmes	Directeur	1
		1 second agent du Ministère			1
	Santé	Dr DABIRE/DEMBELE Estelle	Direction de la Coordination des Projets et Programmes	Directrice	1
		1 Nutritionniste			1
	Nutrition	1 Nutritionniste	Direction de la nutrition		1
		1 Nutritionniste	Direction de la nutrition		1
	MINEFID	Mme Aminata TOU	Direction Programmation du Budget	Directrice Programmation du Budget	1
OSC	Nutrition	Hassoumi B. AbdoulAzize	ACF	Responsable Département Nutrition	1
	Plaidoyer	Hermann GOUMBRI	ACF	Responsable Plaidoyer	1
	Eau, hygiène, assainissement	Ousmane KONATE	ACF	Responsable Département WASH	1
		Mme Claudine KONATE	HKI		1

ACTEURS	Secteur/Ministère	Personnes à inviter	Structure	Poste	Nombre d'invités
		Roukiattou OUEDRAOGO	SPONG	Resp. Plaiodyer/communication	1
		Zakaria NANAN	SOS Sahel		1
	Valérie SORGHO	Save the Children	Resp. Plaiodyer/communication	1
PTF	Nutrition	GARNIER Denis	UNICEF	Expert Nutrition	1
	Nutrition	Maimouna DOUDOU	REACH	Facilitatrice REACH/PAM	1
	Santé	Elisa DOMINGUEZ	OMS		1
	Sécurité alimentaire/nutrition	Olga NINON	PAM		1
	Sécurité alimentaire/nutrition	Prosper SAWADOGO	FAO		1
Consultants		SIRI Alain	AMD		1
		ILBOUDO Patrick	AMD		1
		KONATE Vincent	AMD		1
		ZOUNGRANA Benjamin	AMD		1
West Africa regional office (WARO)_ACF régional	Plaidoyer	Judith KABORE	WARO/Dakar	Chargée de Plaidoyer	1
TOTAL					30